

ADMINISTRATION
4, rue Paradis, 4
ADRESSE: MANDATS ET COMMUNICATIONS
A L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON: AGENCE FOURNIER
Rue Comfory, 14
A PARIS: AGENCE HAYAT
Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT

REDACTION
48, rue de la République, 48
LES MANUSCRITS NON ANONCES
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHONE
EN DEPARTEMENTS LIMITEZ
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 8 fr.; 1 an, 15 fr.
AUTRES DEPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; 1 an, 22 fr.

Le Centenaire de la République

Embarras de l'Allemagne

On nous permettra de ne pas dissimuler la satisfaction que nous éprouvons en voyant les embarras où se trouve le gouvernement de l'Allemagne pour la réalisation de ses projets de réforme militaire. C'est lui, hélas ! qui, depuis vingt ans, a contraint l'Europe entière à se ruiner pour développer outre mesure le système de paix armée qui est cent fois pire que la guerre, et c'est lui qui en subit le plus péniblement et le plus gravement aujourd'hui les conséquences désastreuses. Il est hors de doute, en effet, que les nouvelles mesures militaires qu'il veut prendre pour la réorganisation de l'armée se heurtent aux plus grandes difficultés financières. Elles risquent même de déterminer, au Reichstag, un grave échec gouvernemental et peut-être une véritable crise.

Après beaucoup d'hésitations qui se sont produites, on s'en souvient, sur la question de savoir s'il fallait ou non adopter le service de deux ans, il parait qu'on est tombé d'accord, dans les conseils de l'empereur, au sujet de cette réforme. Elle n'est, d'ailleurs, qu'un des éléments des dépenses considérables que nécessitera l'ensemble du nouveau système. La Post affirme qu'on ne s'en tirera pas à moins d'une somme de 120 millions de marks. C'est un gros chiffre. On est loin d'être sûr que la majorité du Reichstag consente à voter les crédits qu'il faudra lui demander dans ce but. Il s'est formé, depuis un certain temps, une redoutable opposition contre l'accroissement des dépenses militaires. Il n'y a pas de ressources dans le budget pour de nouveaux crédits. Il faudra les demander à l'emprunt. L'opinion publique n'y est pas plus favorable que les députés. On fera bien vibrer, comme toujours, la corde du patriotisme ; mais on commence, en Allemagne, à se lasser de ces perpétuels sacrifices, qui pèsent si lourdement sur le pays, sans qu'on voie quels résultats favorables on en retire.

Aussi le gouvernement est-il très embarrassé et très préoccupé. D'autant plus que, par suite d'une foule de circonstances particulières, les partis, au Reichstag, sont tellement divisés qu'il est bien difficile de compter sur une majorité compacte. La question des lois scolaires a éloigné du gouvernement le centre catholique et une partie des conservateurs ; les nationaux-libéraux sont douteux ; les progressistes et les socialistes sont hostiles. Les nouveaux projets militaires pourraient bien échouer dans ces conditions difficiles. M. de Caprivi joue évidemment sa situation.

Pour conjurer le danger, on déploie toutes les habiletés de la stratégie parlementaire. On parait notamment vouloir scinder la question et soumettre au Reichstag deux projets distincts : le premier sur les réformes militaires à proprement dites ; le second sur les moyens financiers d'exécution. Celui-ci ne serait présenté que si l'autre était d'abord voté. On forcerait ainsi la main à la majorité au point de vue budgétaire. On dit aussi qu'on a songé à ajourner la session au

mois de janvier prochain, de façon à lier la question des réformes au vote général du budget de 1893-1894, qu'il faut voter avant le mois d'avril. On enlèverait ainsi le vote, grâce à la rapidité avec laquelle auraient lieu, nécessairement, toutes les discussions budgétaires. On voit par là à quels expédients se trouve réduit le gouvernement de l'empire pour obtenir du Parlement les nouveaux sacrifices qu'il réclame. Nous sommes loin des temps héroïques où l'Allemagne et ses représentants donnaient avec enthousiasme tout ce qu'on leur demandait pour le développement des forces nationales. Ce grand feu est tombé devant l'expérience. Malgré ses énormes dépenses, malgré ses alliances, l'Allemagne ne se sent pas assez forte pour les éventualités de l'avenir.

Alors qu'a-t-elle gagné à ce système ruineux ? On réfléchit beaucoup, à cet égard, au delà des Vosges, et il est manifeste qu'on n'est pas content. D'autant plus que les autres membres de la Triple Alliance ne sont pas, à leur tour, dans une situation meilleure. Les armements qu'on leur a imposés, ont mis les finances de l'Autriche et de l'Italie dans des conditions déplorables. Les Parlements de ces deux pays se montrent bien moins disposés encore que le Reichstag à grever leurs budgets de nouvelles dépenses militaires.

Les difficultés sont donc très grandes. Nous ne cachons pas que nous en sommes bien aises. Ce peut être le point de départ d'une salutaire réaction contre la folie d'armements qui, par la faute de l'Allemagne, a passé sur l'Europe. En tout cas, c'est le symptôme évident de l'affaiblissement progressif et, disons le mot, de l'appauvrissement de ceux qui sont fondamentalement les ennemis de la France. Plus le temps marchera et plus, croyons-nous, cette situation s'accroîtra.

Quant à nous, nous avons le temps d'attendre. Sans doute, nous souffrons, nous aussi, des énormes sacrifices auxquels nous sommes condamnés pour notre défense et notre sûreté nationale ; mais notre richesse est telle et nos finances sont dans un tel état de prospérité que nous pouvons supporter encore pendant bien des années la charge qui pèse sur nous. On n'en peut pas dire autant autour de nous. C'est pour nous une supériorité rassurante et dont nous avons droit d'être fiers. H. D.

DEPECHEES PAR SERVICE SPECIAL

LA FIN D'UNE LEGISLATURE

Paris, 23 septembre. En reprenant ses travaux au milieu du mois prochain, la Chambre sera déjà entrée dans sa quatrième et dernière année de mandat. Quoique destinée à vivre officiellement encore une année, elle n'aura pas, en effet, à siéger durant douze mois. Son activité sera limitée d'abord en avril et mai 1893 par les vacances de Pâques et finalement elle se séparera dans le courant ou à la fin de juillet. De sorte que matériellement la Chambre ne tiendra séance que pendant huit mois.

Or, c'est au moment où les jours vont lui être comptés que s'ouvrira à elle la plus grande somme de travail à accomplir. La plupart des projets de loi dus au gouvernement et l'innombrable quantité de propositions nées de l'initiative parlementaire durant les trois années de législature déjà écoulées arrivent précisément au terme de la procédure parlementaire et, après avoir passé par toute la filière des bureaux et des commissions, n'attendent plus que la mise à l'ordre du jour des séances de la Chambre.

Sur les huit mois de session que la Chambre aura, tant à la fin de 1892 que durant la première moitié de 1893, trois ou quatre seront nécessairement employés à discuter le budget de 1893 et celui de 1894 que les députés doivent laisser tout voté à leurs successeurs.

Les quatre mois restants seront évidemment insuffisants pour délibérer sur tous les autres projets. La Chambre sera donc obligée, pour utiliser de la manière la plus profitable pour le pays, ses derniers mois d'existence, de faire un programme de travail dans lequel elle inscrira toutes les questions qu'elle jugera utiles et possible de résoudre avant l'expiration de son mandat. Ce sera un travail de sélection délicate et difficile à effectuer ; mais, s'il est intelligemment fait, la Chambre pourra encore doter le pays d'intéressantes réformes avant de disparaître.

La Guerre au Dahomey

Paris, 23 septembre. Voici des détails sur le combat qui a eu lieu le 19 septembre à proximité de Dogba :

La colonne expéditionnaire continuait sa marche vers le nord, et c'est au moment où elle quittait Dogba pour se concentrer à Obo, à quelques kilomètres au nord de Dogba, qu'elle a été attaquée par les Dahoméens. Les assaillants, commandés par le frère du roi, Geo-Beo, avaient franchi l'Onémé au sud de Tohou, c'est-à-dire à 25 kilomètres au nord de Dogba. Ils venaient d'Abomey et comprenaient les contingents que les démonstrations du colonel avaient chassés du Dakamé. Ces contingents ne font pas partie du gros de l'armée dahoméenne qui, sous le commandement de Behanzin, est concentré, dit-on, à Allada, à 100 kilomètres d'Abomey, soit entre 40 et 50 kilomètres de la capitale. Ils ont essayé par une manœuvre assez habile de rejeter nos troupes dans l'Onémé en les forçant à leur faire face ayant le fleuve à dos. Ils comptaient réussir d'autant plus qu'ils savaient qu'en raison des difficultés que présente le pays, le corps expéditionnaire est obligé de marcher en trois colonnes : la première formée de Sénégalais était en avant-garde, les deux autres comprenaient plus particulièrement les contingents européens et les bagages.

Malgré l'impétuosité de l'attaque et le courage des soldats de Geo-Beo, nos troupes ont pu indiquer à leurs adversaires une défaite sanglante ; cela tient à la solidité du noyau d'Européens, composé d'hommes dont l'éloge n'est plus à faire. Ce qu'il y a de plus particulièrement heureux dans ce combat, c'est que les Dahoméens contrairement à la tactique qu'ils avaient par vouloir suivre tout d'abord, sont venus nous attaquer. Nos troupes ont donc pris un premier contact avec eux. Il semble ainsi probable, en dépit de l'échec qu'il vient de recevoir, que le roi prendra ses mesures pour défendre sa capitale et qu'il y aura lieu d'engager une autre action sous les murs d'Abomey, objectif de notre corps expéditionnaire.

La dépêche du colonel Dodds nous apprend que la colonne continue son mouvement vers le nord. Il est probable que lorsqu'elle sera arrivée soit à Obo, point situé sur la même latitude qu'Abomey, soit à Tohou, où existe un gué praticable, elle fera un grand mouvement vers l'ouest et se rabattra sur Abomey.

Si Behanzin ne vient pas accepter le combat en avant de sa capitale, il courra le risque de se voir coupé d'Abomey et d'être rejeté vers la côte du côté de Whydah et du lac Denham.

Tel est le plan du colonel Dodds : acculer Behanzin et son armée contre les lagunes où opèrent les canonnières et lui couper avec la colonne expéditionnaire ses communications avec le nord, de façon à le prendre entre deux feux.

Incidents Franco-Anglais à Madagascar

Marseille, 22 septembre. D'après des renseignements donnés par un négociant qui possède des comptoirs à Madagascar, le 12 août, le Restes, navire de guerre anglais, s'est permis de visiter un bout, le Maly, près de Majunga, c'est-à-dire dans les eaux, sinon françaises, du moins soumises à notre protectorat.

Le patron du bout refusa de recevoir à son bord l'officier anglais ; mais ce dernier, voyant un revolver, le lui braqua sur la poitrine, disant : « Nous sommes les maîtres, ici, nous, les Anglais. Obéis, ou je te tue ! » Cette affaire, dès qu'elle fut connue par le gouverneur, M. Froger, amena une protestation indignée de ce dernier auprès de la reine des Hovas, qui lui répondit que « cela ne la regardait pas ».

Le bout, qui avait des provisions pour le commerce, a été saisi par le capitaine du Restes.

Autre incident, plus grave, celui-ci : le 14 août, un officier de l'escadre anglaise, monté dans un canot, s'est permis de prendre le croquis des forts que nous construisons dans le port de Diégo-Suarez. Le commandant du stationnaire français le Hugon, avisé de ce fait, se rendit auprès de l'amiral anglais, qui refusa de le recevoir.

M. Froger, d'autre part, avait le gouvernement qui a demandé au cabinet anglais des explications. Depuis, l'affaire en est là. Ces deux incidents ont produit à Madagascar une vive émotion. L'escadre anglaise ne cesse de faire des démonstrations autour de la côte. Les Anglais traitent Madagascar comme leur appartenant. Si satisfaction ne nous est pas accordée, les Anglais recommenceront leurs exploits.

Informations Politiques

Paris, 23 septembre.

LE GRAND-DUC ALEXIS Le grand-duc Alexis, frère de l'empereur de Russie, est attendu dans une dizaine de jours à Paris, où après un court séjour, il ira faire, à Vichy, sa cure habituelle. A son retour de Vichy, Son Altesse Impériale passera deux mois à Paris.

LE MONUMENT GRÉVY Dôle, 22 septembre. La date définitivement fixée par le comité pour l'inauguration du monument qui doit être érigé sur la principale place de la ville de Dôle, en l'honneur de l'ancien président de la République, est celle du 23 mai 1893.

ELECTIONS EN SUÈDE Stockholm, 22 septembre. Hier ont eu lieu les élections rendues nécessaires par la démission de onze membres de la Chambre haute.

Tous les élus, à la seule exception de celui de la circonscription de Gothenburg, sont protectionnistes et partisans de l'extension de la durée du service militaire.

LE PORT DE BIZERTE Berlin, 22 septembre. Il y a échange de notes diplomatiques avec l'Autriche à l'occasion de Bizerte qui constitue un danger pour l'une des puissances faisant partie de la triple alliance. Le gouvernement anglais est opposé à toute ingérence des puissances dans la question.

LA FÊTE DU CENTENAIRE A PARIS

Paris, 22 septembre.

La célébration du Centenaire de la proclamation de la République est décidément, au moins à Paris, une grande fête populaire ; la plupart des maisons sont pavées de drapeaux tricolores, entremêlés parfois de drapeaux russes ; une foule joyeuse et presque enthousiaste sillonne les rues et se presse sur les boulevards. Le plus grand ordre règne partout, le temps est magnifique.

AU PANTHÉON

Le Président de la République, parti de l'Élysée à 9 heures, a fait une heure plus tard son entrée au Panthéon, où a lieu la partie officielle de la fête. Il était suivi par tous les ministres, et précédé par M. Armand Mollard, sous-directeur du protocole.

Le public l'a chaleureusement acclamé à son entrée ; toute l'assistance se leva et l'orchestre de l'Opéra attaque la Marseillaise. Arrivé sur l'estrade, M. Carnot serre la main des présidents des deux Chambres qui l'ont précédé, et écoute debout, avec le reste de l'assistance, la fin de l'hymne national.

Il avait à sa droite MM. Le Royer, Challemeil-Lacour, Ricard, Ribot, Burdeau, Viette, Develle ; il avait à sa gauche MM. Floquet, Loubet, Rouvier, de Freycinet, Bourgeois, Casimir-Périer, Jules Roche.

Sur les autres fauteuils on remarquait M. Jamais, les généraux Saussier, de Mirbel, Fèvre, Borius, l'amiral Gervais, MM. Sauton, président du conseil municipal de Paris ; Deschamps, vice-président du conseil général de la Seine ; les colonels Pamard et Dalstein ; MM. Loxé et Grelot, secrétaire général de la préfecture de la Seine, remplaçant M. Poubelle ; MM. Greard, Ronjon, Bouvard, commandant Courbasse, capitaine Ebner, Raynaud, Crozier, Ribière, Gavarry, Renault, Marty Feysatt. Sur chacune des marches et tout autour de l'estrade étaient groupés les plus beaux hommes de la garde républicaine en grande tenue. Au pied, étaient assis, sur des fauteuils et sur des chaises, les sénateurs et députés, relativement en petit nombre à cause des vacances, mais ceux de Paris à peu près au complet ; les déléguations de la cour d'appel, de l'Institut, du conseil d'Etat, du conseil général, de la Sorbonne, du conseil de préfecture de la Seine, de la préfecture de police, de l'Assistance publique, les maires et adjoints de Paris, les membres de la presse, etc.

Les chœurs de l'Opéra, du Conservatoire, ainsi que l'orchestre, étaient groupés sur une estrade qui faisait suite à l'estrade officielle. Tous, sans exception, hommes et femmes, depuis les artistes en renom jusqu'aux simples choristes, avaient tenu à prêter leur concours à cette cérémonie patriotique ; ils étaient dirigés par M. Colonne.

Après la Marseillaise, ils ont chanté un morceau de la Muette : « Amour sacré de la patrie ».

LES DISCOURS Trois discours ont été prononcés : Les orateurs ont pris la parole dans l'ordre suivant : M. Loubet, président du conseil ; M. Challemeil-Lacour, vice-président du Sénat, et M. Floquet, président de la Chambre des députés.

Discours de M. Loubet Après avoir rappelé en quelques phrases heureuses ce qu'était la France au moment où la République fut proclamée et comment cette proclamation fut faite, M. Loubet dit :

En proclamant la République, nos grands ancêtres de la Convention ont couronné l'œuvre de la Révolution et gravé dans l'histoire de notre pays l'égalité des citoyens devant la loi, de enfants devant l'héritage, de ses amours avec Richard de Clavières.

Ce n'est pas à lui que je te confie, c'est au contraire à toi que je le donne. Sois vaillante et honnête et songe que les plus grandes jouissances de ce monde sont dans le devoir honnêtement et rigoureusement accompli.

A l'encontre des joies humaines, l'amertume est au bord seulement de la rude coupe du sacrifice, le miel est au fond. Ces paroles, Madeleine ne devait jamais les oublier.

Et lorsque, plus d'une année plus tard, M. de Bram, à bout de ressources, guetté par la misère et l'expropriation, vint lui dire que le seul moyen de lui sauver la vie était de se marier avec Horace de Cyprière, plus âgé qu'elle de trente ans, la jeune fille n'eut pas une minute d'hésitation.

Vaillante et sans qu'un pli de sa figure trahît l'horrible sacrifice qu'elle faisait, mademoiselle de Bram laissa tomber sa main dans celle du marquis.

— Vous sauvez mon père, lui dit-elle, je vous bénis.

Le soir seulement, lorsque sa porte fut barricadée à double verrou, elle s'agenouilla au pied du portrait de madame de Bram et murmura :

— Es-tu contente?... Et l'ai-je rempli ce devoir dont tu m'as parlé à ton heure dernière?... Ah ! de cette patrie si lointaine, où tout, dit-on, se voit et se fait, soutiens-moi, console-moi !...

Elle pleura toute la nuit, se désolant de cette suprême profanation qui l'arrachait à tout jamais à son Richard bien-aimé.

— Veille sur ton père comme je l'ai fait moi-même, dit-elle à Madeleine avant de mourir.

l'abolition des privilèges, le droit pour tous les Français d'accéder aux emplois publics et aux grades dans l'armée, la liberté du travail, une équitable répartition de l'impôt annuellement consenti, l'indépendance de la pensée, la liberté des opinions religieuses et la souveraineté de la nation d'où émane toute autorité légitime.

Nous saluons avec respect et reconnaissance la mémoire de ces représentants du peuple qui, animés du plus pur patriotisme, n'eurent d'autre but que d'assurer l'intégrité du territoire et de fonder sur les ruines de la royauté un régime nouveau qui pût inscrire sur son drapeau cette immortelle devise : « Liberté, Égalité, Fraternité. » (Applaudissements.)

Messieurs, la République ne devait pas durer, malgré le dévouement et l'énergie qui animaient les citoyens, elle fut consignée par la violence. Au pouvoir émané du peuple succéda le pouvoir d'un seul, mais telle est la force de la vérité, de la justice et de la raison, qu'une fois qu'elles ont lui sur le monde ce n'est point une tempête qui puisse les submerger pour toujours. (Applaudissements.)

L'Empire et le monarchisme, sous des formes diverses, furent obligés de reconnaître et de proclamer les principes de la Révolution rappelés par la Convention dans la séance du 23 septembre 1792.

Au moment même où on essayait de supprimer les libertés politiques, ces libertés n'en sont pas moins restées le patrimoine de la société française et sont toujours sorties victorieuses de la tourmente.

Proclamée une seconde fois en 1848, la République qui devait sombrer bientôt sous le coup de force du 2 décembre 1851, dura assez longtemps pour donner au pays le suffrage universel, base essentielle de nos institutions.

Après les malheurs immérités de l'année terrible, la République se leva par un pays capable de sauver l'honneur et de réparer les désastres accumulés par les fautes et les crimes de l'Empire.

Discutée, calomniée, attaquée, elle a pu, au milieu des difficultés dont le souvenir est présent à toutes les mémoires, continuer l'œuvre commencée par nos pères ; vingt fois consultée, la nation a toujours signifié sa volonté de conserver et d'affermir le gouvernement qu'elle s'était librement donné. (Applaudissements.)

L'histoire dira que pendant vingt-deux ans la République, malgré les résistances des uns et les attaques des autres, a réussi à reconstituer les forces nationales, à développer l'instruction à tous les degrés, à restaurer les finances, à entreprendre de grands travaux qui ont assuré la prospérité du pays, à encourager l'assistance. (Longs applaudissements.)

Cette œuvre a été accomplie malgré l'hostilité des anciens partis, les attaques violentes et les assauts répétés des adversaires souvent coalisés contre la République. La démocratie française a une telle confiance dans sa force, une telle foi dans l'avenir, une telle ardeur à poursuivre la réalisation des progrès entrepris, que ni les difficultés ni les attaques n'ont pu la détourner de sa route ; calme et consciencieuse sa force, elle a pu braver les orages, vaincre les difficultés, résister aux entrainements, repousser la violence et continuer son œuvre de reconstitution et de paix. (Applaudissements prolongés.)

Cette œuvre est loin cependant d'être accomplie tout entière ; à mesure que les sociétés marchent dans la voie du progrès, l'horizon recule devant elles et un nouvel idéal apparaît devant celui qu'on espérait avoir atteint.

Nos efforts doivent tendre à en poursuivre la réalisation. D'ailleurs, quel moment pourrait être mieux choisi pour le faire ? Les résistances disparaissent, l'apaisement s'opère, les adhésions à tous les degrés, à tous les points de vue, se multiplient.

Le pays manifeste à chaque consultation nouvelle sa volonté ferme de voir disparaître les querelles des partis, les divisions des écoles, pour y substituer l'union des esprits et des cœurs dans un même amour de la France et de ses institutions.

Il nous convie à étudier dans la paix et à résoudre les questions sociales, parce qu'il

Feuilleton de l'ECHO DE LYON 23 Septembre 46

MÈRE ET MARTYRE

PAR PAUL D'AIGREMONT

Charles fit asséoir Madeleine sur le banc, et lui-même prit place à ses côtés.

Un grand silence régnait autour d'eux, à peine interrompu par les clochettes des vaches pâturant à quelques pas, sur les terrains du communal.

Devant eux, dans la lumière blanche du jour qui montait, on voyait une suite de champs et de vignes, coupés par les grandes landes emplies des bruyères roses ou des genêts odorants aux fleurs d'or.

Insensiblement, par une succession de pentes douces, tout cela s'abaissait vers la vallée toute verte, emplie de fécondité et de vie, et au fond de laquelle, comme un mince serpent bleu, la rivière frissonnait en ses moires d'argent, dans l'air pur du matin.

Et tout était clair, gai, lumineux ; tout jusqu'aux étiers moussus des grandes roches noires qui apparaissaient à

fleur de terre, à l'entrée des landes voisines ; tout jusqu'aux croix blanches et noires qui se dressaient autour d'eux.

Et un charme étrange, mystérieux et profond envahissait l'âme ; et un sentiment de paix montait de ce coin de terre, asile ordinaire de la mort...

— Madeleine semblait en proie à un trouble profond ; Charles, au contraire, paraissait respirer à l'aise, de toute l'ampleur de ses poumons subitement dilatés et agrandis.

— Voyant le trouble de la jeune fille, il se décida à parler le premier. — Qu'avez-vous à me dire, chère enfant ? Je vous écoute.

— Elle tressaillit comme éveillée d'un rêve. — Charles, dit-elle, ayez pitié de moi, c'est très pénible.

— Pénible, de vous à moi, Madeleine ?... Je ne comprends pas... — Vous êtes bon et vous m'aimez, je le sais. La preuve en est dans la démarche que je tente actuellement auprès de vous. Mais mon caractère ne me porte pas aux confidences. Or j'en ai une à vous faire... — Vous.

— Oui, moi. Et comme le devoir me dit de vous parler, je vais le faire, très simplement, quoique cela me coûte un grand effort de courage.

Charles qui avait d'abord écouté sa cousine, les lèvres tremblantes, mais les yeux remplis d'une joie incommensurable, peu à peu s'était assombri.

nuages gris, à peine apparents, mais déjà précurseurs de l'orage, le bien-être profond éprouvé par le jeune homme s'en allait sous l'étreinte d'une mystérieuse et troublante angoisse...

— Que voulait-elle dire, cette Madeleine au pur regard des anges ?... — La jeune fille reprit après quelques secondes de silence :

— Vous avez demandé à maman, hier, que je devienne la femme de Raymond. Charles, en une suprême volonté, fit appel à toute son énergie.

— Raymond vous aime, dit-il, la voix tremblante malgré lui. — Depuis quand ?

— Je ne le sais pas. Mais il y a six mois qu'il me l'a confié. Je lui ai demandé de réfléchir et de se tenir. Il m'a obéi. Ces jours-ci il est revenu à la charge, me suppliant de parler à notre tante, m'assurant qu'il vous aimait de plus en plus, qu'il ne changerait jamais... — Pauvre Raymond, soupira Madeleine.

— Pourquoi le plaignez-vous ? — Elle secoua sa tête de madone, et sans répondre directement à la question de son cousin :

— Ecoutez, Charles, dit-elle, hier, j'ai confié la vérité à maman. — C'est que, élevée avec Raymond et vous, comme si vous étiez mes frères, mon affection, très profonde, mais très bien définie, ne pourrait jamais ni changer ni se transformer. Votre sœur se sera à l'un et à l'autre toute ma vie, mais rien que votre sœur. Penser autrement me semblerait une profanation affreuse. — Vous changerez peut-être... balbu-

— Non ; maman m'a parlé comme vous. Elle m'a suppliée de réfléchir et d'attendre... A quoi bon ? Mes réflexions sont toutes faites.

— Raymond a toutes les qualités. Il est intelligent, bon, loyal et doux, par dessus tout il vous adore.

— Oui, comme j'en adore un autre... Pauvre Raymond !... — Charles poussa un cri.

— Madeleine, fit-il, les yeux pleins de larmes, cruelle enfant, savez-vous ce que vous dites ?... — Elle le regarda de ses prunelles si douces et si longues, subitement emplies d'une mélancolie désespérée à nulle autre pareille.

— Si je le sais, murmura-t-elle, ah oui, Charles ; et j'ai assez souffert pour cela !... — Mais cette deuxième cause de mon refus, que je vais vous confier en ses moindres détails, jurez-moi, ami, que nul au monde ne la connaîtra que vous.

— Pas même votre mère, Madeleine ? — Des larmes perlèrent au bout des longs cils de la jeune fille.

— A quoi bon ? dit-elle. Ma mère est très malade. Quand vous aurez entendu ma triste histoire, Charles, vous verrez qu'elle ne pourrait rien à ma peine, rien qu'en mourir plus vite. A vous, ami, je la confie pour avoir un allié en vous ; aussi pour que, en enlevant l'espoir du cœur de Raymond, vous puissiez le mieux consoler.

Et simplement, comme elle l'en avait prévenu, mademoiselle de Bram conta à l'abbé Sintély l'histoire si triste

(A suivre.)

saît que les réformes obtenues par la violence sont éphémères, tandis que celles qui sont le résultat de patientes recherches et de laborieuses discussions sont seules durables. (Vifs applaudissements.)

Messieurs, si la foi profonde dans l'avenir de notre démocratie nous anime, si nous savons faire à l'intérêt public le sacrifice volontaire de nos pensées, de nos craintes, de nos impatiences, de nos intérêts personnels, nous serons les dignes héritiers des hommes qui proclamèrent pour la première fois la République, et nous pourrions continuer et accomplir l'œuvre commencée en 1792. (Salves d'applaudissements.)

Discours de M. Challemel-Lacour

M. Challemel-Lacour expose la philosophie du grand acte de la proclamation de la République et termine ainsi : « Nous voyons, messieurs, depuis quelque temps, se produire dans les rangs des adversaires de la République, une sorte de mystérieux ébranlement; plusieurs, parmi les plus sincères, semblent tenter de renouer enfin à une hostilité stérile, à une opposition sans prétexte sérieux, sans espérance et désormais sans honneur. »

Est-ce la République seule qui les subjugué enfin par son ascendant? Est-ce l'œuvre qu'elle peut se vanter déjà d'avoir accomplie; la fortune du pays reconstruite, la France redevenue puissante et prospère, replacée à son rang, calme dans sa force et entourée de la considération universelle?

Est-ce cette œuvre qui, après avoir forcé le respect du monde, les désarme à son tour? Peu importe. Il n'est pas un esprit sérieux qui ne s'inscrive ce mouvement avec intérêt, nous le saluons, nous nous part avec satisfaction et avec confiance. Qu'est-ce qui pourrait empêcher les hommes, à qui il ne manque pas plus de pénétration que de patriotisme, de rompre avec la mort pour rentrer dans la vie?

Is n'ont pas à humilier leur raison devant une doctrine récente et particulière dont on pourrait donner la date et nommer les parrains; ils n'ont pas à rendre les armes à un parti qu'ils ont longtemps dédaigné et qu'ils se souviennent d'avoir traité sans ménagement; ce n'est même pas devant la volonté du pays qu'ils capitulent, quoiqu'une pareille capitulation n'ait rien qui pût coûter à leur fierté. Ils s'inclinent devant l'autorité d'une longue suite de faits où nul ne peut méconnaître la marque souveraine de ce qui s'appelle, dans le langage habituel au plus grand nombre d'entre eux, un décret providentiel. (Longs applaudissements.)

Nous ne sommes pas de ceux que ce mouvement inspire, et nous ne craignons pas que ce soit une simple manœuvre; une telle stratégie ne tromperait que ceux qui l'auraient conçue. Qu'ils se rallient encore une fois sans arrière-pensée, sans chercher à distinguer subtilement entre la République et les principes qui la constituent, ou, pour mieux dire, qui résument le génie de la Révolution française et celui de la France nouvelle, de la liberté de conscience et de la pensée, de la liberté individuelle, de la liberté du travail, de l'égalité pour tous des charges et des garanties, au lieu d'en contester inutilement quelque application spéciale; qu'ils s'y attachent au contraire avec énergie. Dans les secousses qui ont ébranlé tant de choses, ces principes sont restés intacts, ils ont conservé leur vérité, ils n'ont rien perdu de leur vertu, ils sont l'ancrage de la civilisation. (Nouveaux applaudissements.)

Voici qu'une révolution nouvelle s'annonce par bien des signes et est en train de s'accomplir insensiblement autour de nous : cette révolution, dans laquelle la volonté de l'homme a moins de part encore que dans les autres, quoiqu'elle ait été amenée par les découvertes du génie et qu'elle soit la fille de la science, peut et doit s'achever pacifiquement; mais elle impose aux pouvoirs publics un redoublement de vigilance et des obligations sérieuses; elle exige de la bonne foi. Elle risquerait de réveiller par de vaines surprises ceux qui, effrayés par les premières difficultés ou déjà las avant d'avoir mis la main à la tâche, se seraient de l'indifférence un asile et s'endormiraient dans un nonchaleux inertie.

Discours de M. Floquet

M. Floquet s'est exprimé ainsi : C'est un grand honneur pour un citoyen dont la vie tout entière a été consacrée au service de la démocratie, c'est aussi une grande joie pour un vieux républicain d'être appelé à se lever devant vous, monsieur le président, qui êtes l'âme des élus de la nation, à prendre la parole dans cette importante assemblée pour saluer la République, joindre un hommage sincère aux éloquentes glorifications que vous venez d'entendre, associer mes collègues de la Chambre des députés à l'élan de reconnaissance qui doit nous unir au moment où nous célébrons le centenaire triomphant des jours illustres. (Applaudissements.)

En 1792, le peuple des patriotes, entrant aux Tuileries, désorganisant la grande complicité avec l'étranger, au 20 septembre, la jeune armée de la foi nouvelle montrait comment on résiste à l'invasion et par la victoire de Valmy sauvait la nation naissante; aux 21 et 22 septembre, la Convention des représentants du peuple français proclamait la République pour organiser la défense nationale et fonder la démocratie. Ainsi la Révolution était affranchie dans son action extérieure au 10 août, comme elle avait été libérée dans son action intérieure par le 14 juillet.

La République pouvait prendre en mains avec un sang-froid admirable et une énergie sans exemple les destinées de la France menacée. (Longs applaudissements.) L'armée était portée en quelques semaines à 238,000 hommes; à 470,000 par la levée en masse d'août 1793, et ce chiffre s'élevait progressivement jusqu'à un million de soldats : c'étaient les quatorze armées de la République.

Elle est désormais de taille à affronter toutes les fortunes; rien ne peut effacer cette vérité historique, que la Convention a trouvé l'ennemi à trente lieues de Paris et qu'on a dû à ses prodigieux efforts de conclure la paix à trente lieues de Vienne ! Et, tandis qu'elle défendait pied à pied la terre sacrée contre la conquête violente, elle faisait la conquête pacifique des peuples qui s'offraient volontaires de la nationalité française, comme la Savoie dont nous célébrons récemment la réunion fraternelle. C'est pourquoi, en saluant le premier jour de la première République, de la République une et indivisible, c'est la fête de l'indépendance nationale, c'est la fête du patriotisme que nous célébrons. (Applaudissements.)

Ce ne sont pas seulement les canons, les fusils, les piques, les armes matérielles de fer et de bronze que la République a fait sortir des ateliers ouverts sur nos places, dans nos rues, dans nos maisons, par la grande ré-

quisition de sa main rude et puissante; elle forgea d'un acier nouveau le patriotisme français et lui donna une trempe que nul n'a pu et ne saurait briser. Ce n'était pas la servitude du point d'honneur ni l'aveugle obéissance de la féodalité, c'était l'amour passionné pour celle qui voulait être la mère commune d'enfants désormais égaux; c'était le dévouement libre, raisonné, actif, complet, à la France, la soumission des fidélités politiques à la fidélité nationale. (Applaudissements.)

Et maintenant, qui aurait le droit de reprocher à la Révolution d'avoir failli à sa mission, si après avoir versé à flots le plus pur de son sang pour la défense nationale et avoir, en vérité, sauvé la patrie, la République, n'a pas conservé assez de vie pour accomplir tout entière l'autre partie de son mandat, si après avoir vu vaincre les puissances du passé, on ne lui a pas laissé le temps de réaliser toutes les espérances de l'avenir, de donner à la démocratie toutes ses satisfactions, ses garanties et ses institutions!

Consentons à oublier tant de réformes considérables et de créations utiles qu'elle a fait sortir de ses souterrains intérieures pendant qu'elle se débattait au dehors ses gigantesques combats et qui honorent encore notre législation et notre administration publique. Si ces grandes ambitions ont été arrêtées, ses vastes projets reniés et flétris par les réactions politiques contemporaines, son immortalité est restée tout entière dans ses immortelles déclarations des droits, qui sont les titres mêmes de l'humanité au progrès, dans sa conception sociale si humaine par sa simplicité : « La société a pour but le bonheur commun. »

Cela a suffi pour que la République restât l'espérance indémodée des travailleurs, comme elle a été le suprême recours des patriotes. (Applaudissements.) Qui oserait encore dénoncer l'impuissance des principes de la Révolution lorsque dans notre France, au centenaire de ces dates illustres, dont le souvenir, consacré par la loi, rassemble aujourd'hui les grands pays, nous pouvons constater que la République, si longtemps calomniée et persécutée, deux à trois fois créée par les événements, a été et est encore le plus ferme rempart de la République, qu'elle a résisté à toutes les attaques et grandi dans tous les périls? (Vifs applaudissements.)

En 1848, la République a apporté à la France le suffrage universel, c'est-à-dire la garantie de l'égalité politique et l'instrument des réformes sociales soustraites aux exploitations de la violence. En 1870, la République a porté au secours de la France compromise, déjà perdue, le patriotisme épuré par l'épreuve de 1792, réunissant alors tous les Français pour la défense de la Patrie pendant l'invasion formidable pour la libération du territoire.

Après la paix cruelle, pour le rétablissement de notre force nationale et dans la volonté, aujourd'hui réalisée, d'inspirer le respect à tous, la symphonie de quelques-uns de ces principes, nous avons vu, dans la République, absorbée par l'œuvre patriotique en la force et à trouvé le temps d'organiser l'Instruction universelle, de fonder la liberté universelle dans la France déjà en possession du suffrage universel. Après la paix cruelle, pour le rétablissement de notre force nationale et dans la volonté, aujourd'hui réalisée, d'inspirer le respect à tous, la symphonie de quelques-uns de ces principes, nous avons vu, dans la République, absorbée par l'œuvre patriotique en la force et à trouvé le temps d'organiser l'Instruction universelle, de fonder la liberté universelle dans la France déjà en possession du suffrage universel.

Jadis on promettait toutes les franchises pour l'heure toujours attendue de l'extinction des anciens partis; la République plus confiante au milieu même du plus actif fonctionnement de toutes les libertés établies et maintenues par elle, la République a déjoué toutes les manœuvres, a triomphé de toutes les offensives des vieux partis et des jeunes factions et par le seul développement des institutions a réduit ses ennemis à l'adhésion à l'obéissance ou à la résignation. (Applaudissements.)

Ainsi, à la fin du premier siècle de la République française, nous pouvons affirmer sa victoire complète et définitive, le triomphantement forcé du régime représentatif; de l'égalité politique qui s'affirme par le suffrage universel, de la souveraineté et de l'unité nationales qui s'appellent la République. C'est l'heure de la justice pour tous. Ceux qui ont préparé cette victoire ont droit à la reconnaissance nationale : non seulement les précurseurs, les penseurs et les philosophes qui vivent déjà dans le rayonnement de l'histoire, les tribuns et les hommes d'Etat qui ont eu leurs jours de popularité et leurs heures de commandement, les généraux qui ont donné leurs noms à nos victoires, mais aussi tous les humbles, tous les petits qui ont souffert, qui ont succombé en faisant simplement leur devoir et la foule anonyme de ceux qui ont été sacrifiés dans la lente préparation des heures décisives. (Longs applaudissements.)

La sécurité qu'ils nous ont donnée par leur labeur infatigable pendant le siècle qui finit n'est point une invitation à l'inertie ou à l'abandon. Les droits dont ils nous ont assurés la possession ne sont pas des armes de parades, mais des outils solides qui doivent ouvrir de nouvelles voies vers le progrès politique et social. Le siècle qui commence nous garde encore et réserve surtout à ceux qui vont nous suivre et nous relever de notre poste une mission aussi glorieuse, plus difficile peut-être que celle de leurs devanciers : il s'agit de terminer l'œuvre politique de la Révolution française en mettant les lois qui organisent nos grands intérêts matériels et moraux en plus complète harmonie avec les principes qu'elle nous a légués. Avec les plans de liberté, d'égalité qu'elle a introduits dans le monde, il s'agit d'aborder résolument ces questions sociales qui, de tout temps, ont été la préoccupation ardente des républicains, qui paraissent aujourd'hui l'objet de la curiosité universelle. Il faut les aborder avec sincérité et travailler pour que la misère ne grandisse pas autour de la richesse qui augmente; il faut les aborder avec un esprit d'équité et d'un cœur fraternel; il faut les résoudre dans la paix, sans violence ni faiblesse, en faisant comme vous le dites naguère, monsieur le président de la République, une part légitime et exacte à la liberté, à la loi de la Révolution et de la solidarité, qui est la garantie des faibles. (Applaudissements.)

L'historie aura aussi ses honneurs civiques pour les générations qui, à leur tour, élèveront la France à un degré supérieur de civilisation, de lumière, de moralité, de bien-être, qui prépareront par la justice sociale et le règne de la fraternité parmi les citoyens, et, par la victoire définitive du droit sur la force, ouvriront l'espérance de la fraternité entre les nations. (Salves d'applaudissements.)

La cérémonie s'est terminée par l'exécution de *Chant du Départ*, de Méhul, par les chœurs et l'orchestre de l'Opéra; ce morceau merveilleusement enlevé, a produit sur la salle un effet saisissant; les assistants l'ont interrompu plusieurs fois par des applaudissements enthousiastes, qu'ils ont redoublés à la fin. Deux musiques militaires et deux civiques, pendant toute la cérémonie, se sont fait entendre à l'extérieur du monument, tandis qu'une batterie d'artillerie, placée au jardin du Luxembourg, tirait des salves. Cette cérémonie fait le plus grand honneur au comité qui l'a organisée et qui, nous faisons un devoir de le rappeler, était composé de MM. Bouffé, directeur de l'Administration départementale au ministère de l'Intérieur; Bouvard, commissaire gé-

ral des fêtes de la ville de Paris; Henri Roujon, directeur des beaux-arts; Bertrand, directeur de l'Opéra, et du capitaine Barbade, représentant le général Sausser.

A son départ, le président de la République a été acclamé avec plus de chaleur encore qu'à son arrivée. De chaleureuses acclamations ont également salué M. Floquet et les membres du gouvernement.

Les dragons qui formaient leur escorte et qui portaient des lances surmontées d'un fanion, ont, au départ de chaque voiture, exécuté des conversations avec une précision que la foule a vivement admirée.

Pendant la cérémonie la fanfare des cuirassiers s'est fait entendre aux abords du Panthéon où elle était massée. Plusieurs musiques militaires jouaient également divers morceaux dans la rue Soufflot, aux applaudissements répétés de la foule dont on ne peut évaluer le nombre tant elle était compacte. Jusque sur les toitures des maisons, dans toutes les embrasures des fenêtres on remarquait des têtes de curieux.

Un léger incident s'est produit sur le passage du cortège présidentiel. Un nommé Mordacq, boulangiste bien connu dans les réunions publiques, ayant poussé un coup de sifflet au moment où les voitures officielles se dirigeaient vers le Panthéon, a été arrêté dans la rue Soufflot, et conduit au poste de police. Aucun autre incident à signaler; le temps était splendide et la foule très joyeuse.

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Ce matin, dans le XI^e arrondissement, un nombreux cortège ayant à sa tête M. Lockroy, député, et M. Longuet, conseiller municipal, précédé de fanfares, a parcouru le boulevard Voltaire et s'est rendu place de la République. Le cortège a été couronné à cet endroit par un monument qui ornait cette place, puis MM. Lockroy et Longuet ont prononcé chacun une chaude et vibrante allocution.

LES CHARS HISTORIQUES

Le clou de la fête pour la population parisienne était le passage des chars historiques dont la moitié partait de l'esplanade des Invalides, et l'autre moitié de la place de la Concorde. Dès midi une foule immense, occupant tous les endroits possibles, envahissait aux Invalides les arbres, les verrières, les trottoirs et place de la Concorde, les parapets, les ponts, les arbres des Champs-Élysées et des Tuileries, ainsi que la grande terrasse de l'Orangerie. Le cortège a été évalué à près de un million le nombre de curieux qui s'étaient massés sur le passage de l'un et de l'autre cortège.

Grâce au service d'ordre qui était très bien organisé, on n'a pas eu à constater d'accident. Au départ des cortèges, il y a eu un ou deux bousculades inévitables, dans une pareille cohue, mais tout s'est passé d'une façon très calme. La police agissait avec une grande douceur et la foule obéissait à ses injonctions. Le départ de l'esplanade des Invalides a eu lieu presque à l'heure indiquée, mais la place de la Concorde, le cortège ne s'est mis en marche que vers 2 h. 3/4, au lieu de 2 heures.

Au moment du départ du cortège, aux deux endroits indiqués plus haut, une foule immense a poussé les cris de : « Vive la République ! » Ces cris n'ont cessé tant que le long du parcours. L'enthousiasme était général et on n'a eu à constater aucun cri discordant. Les chars historiques tous aussi beaux les uns que les autres, étaient les objets de mêmes applaudissements. Le spectacle était émouvant.

À la place de la Madeleine a eu lieu un premier arrêt; les trottoirs, les fenêtres, les balcons, les toits, les arbres étaient surchargés de curieux criant et applaudissant, et tirant des salves, ce fut un véritable délire. Les mêmes scènes se sont reproduites place de l'Opéra, place de la République, et à la Bastille.

Nulle part l'ordre n'a été troublé; quelques femmes se sont évanouies; il y a eu de plus quelques pieds écrasés et des côtes plus ou moins enfoncées; certaines personnes ont été renversées aux endroits où l'encombrement était plus considérable, mais on n'a eu, heureusement, à déplorer aucun accident grave.

Nous avons dit que tous les numéros du programme ont été très acclamés. Deux chars cependant semblaient avoir recueilli le plus de suffrages : celui de la *Marseillaise*, avec les représentants du peuple et de la bourgeoisie de 1789, et celui du *Triomphe de la République*. Un très chaleureux accueil a été aussi fait aux délégations de l'armée actuelle : fantassins, cavaliers, artilleurs, et même gardes républicains, ont été couverts de bravos.

Le cortège de la rive gauche a recueilli les mêmes suffrages tout le long de son parcours : là non plus on ne signale aucun incident.

À 4 heures, le cortège arrive place de la République. Au pied de la statue était dressée une estrade. M. et Mme Floquet, M. et Mme Ricard et de nombreux membres de la municipalité parisienne y avaient pris place. Devant la tribune, des musiques et des chœurs ont exécuté des airs patriotiques qui ont été salués par les cris de : Vive la République ! Lors de l'exécution de la *Marseillaise*, tout le monde s'est découvert. Le cortège est arrivé à la Bastille à 5 heures, où il a reçu le même accueil. Vingt minutes plus tard, tout était fini.

LA SOIRÉE

Paris, 22 septembre. La fête du 22 septembre se continue, ce soir, par des réjouissances locales.

Comme pour la fête du 14 juillet, les monuments publics sont illuminés et de nombreuses maisons particulières sont également ornées de lanternes.

Sur les boulevards, l'animation est très grande, les cafés sont bondés de consommateurs.

Dans les différents quartiers de Paris, les marchands de vins ont organisé des bals en plein air qui ne manquent pas de danser.

Enfin l'animation est très vive un peu partout. On ne signale aucun incident.

A L'ÉTRANGER

A ROME

Rome, 22 septembre. Il y a eu réception aux deux ambassades de France.

Les membres de l'ambassade et les nombreux invités ont bu à la France et à la République.

A BRUXELLES

Bruxelles, 22 septembre. La chambre de commerce française a célébré par un banquet anniversaire la proclamation de la République.

A LONDRES

Londres, 22 septembre. Aujourd'hui a eu lieu une réception à l'ambassade de France.

Le baron d'Estournelles, chargé d'affaires en l'absence de M. Waddington, a donné, ce soir, avec sa femme, dans les salons de l'ambassade de France, une grande fête à la colonie française à l'occasion du Centenaire de la proclamation de la première République.

A SAINT-PÉTERSBOURG

Saint-Petersbourg, 22 septembre. Aujourd'hui, à l'occasion du centenaire de la République, un Te Deum a été chanté à la chapelle de la Société de bienfaisance française. Une réception des membres de la colonie française a eu lieu à l'ambassade de France.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Nouvelle-sur-Saône. — La fête du Centenaire a été célébrée avec beaucoup d'éclat dans la charmante localité de Neuville. La veille, une retraite aux flambeaux par la fanfare, précédée de la Société de gymnastique, a parcouru les principales rues. Hier, sur la promenade, de nombreux jeux ont été exécutés : courses d'enfants, courses de cerceaux, etc., que la pluie de l'après-midi a quelque peu dérangés.

Rive-de-Gier. — Malgré le temps douteux et la pluie qui est tombée pendant l'après-midi, la fête du centenaire a été célébrée avec beaucoup d'éclat dans notre localité.

Le matin, à 5 heures, les salves d'artillerie et les sonneries des cloches nous annonçaient l'ouverture. De nombreux drapeaux russes et français et des oriflammes flottent au-dessus de la foule. Les monuments publics sont décorés avec un goût parfait.

Le matin, à 10 heures, ont eu lieu : une distribution de secours aux indigents, la revue des sapeurs-pompiers, l'inauguration de la place qui a été baptisée : « place de la Liberté. » Sur cette place a été élevé un buste de la République, entouré des emblèmes représentant les différentes branches de l'industrie de Rive-de-Gier; ensuite la fanfare municipale a fait entendre à tour de rôle la *Marseillaise* et l'*Hymne Russe*.

La société de gymnastique, dans ses exercices, a fait l'admiration du public. Vers midi, concert donné au Jardin public par la fanfare municipale; cette jeune société qui n'est créée que depuis quinze jours, a recueilli des applaudissements unanimes.

Pendant le banquet, offert par la municipalité, une collecte a été faite au profit du Souvenir des écoles laïques, elle a produit la somme de 41 fr. 25.

Enfin cette solennité a été close par un bal qui s'est terminé à une heure fort avancée dans la nuit.

Saint-Etienne. — La célébration de la fête du Centenaire a commencé mercredi soir par les retraites aux flambeaux.

À huit heures et demie, toutes les musiques étaient concentrées sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où stationnait une foule compacte venue pour voir l'illumination de l'édifice municipal et assister au départ des musiques.

Ce moment, un incident s'est produit. Les banderoles tricolores que l'on avait mises pour remplacer les guirlandes de feuilles et qui remplissaient le meilleur effet, ont pris feu au contact des rampes de gaz et ont été consumées en un instant.

L'incident avait cependant causé une légère panique dans la foule, mais on n'a pas eu d'accident à constater. Les seules victimes de ce commencement d'incendie sont des gamins qui, voulant ramasser les débris qui tombaient sur le grand escalier, ont reçu une douche soignée des pompiers, qui avaient dirigé leurs jets sur les banderoles en feu.

Les retraites ont été l'objet de longues ovations sur tout leur parcours et longtemps après le départ de la foule, on entendait admirer les décorations des maisons et les illuminations des établissements municipaux et publics.

À signaler beaucoup de drapeaux russes mêlés aux couleurs françaises, notamment au Cercle militaire et au café Glacier, où les trois couleurs étaient placées entre l'étendard russe et l'emblème de la République helvétique.

On a surtout beaucoup admiré le phare tricolore placé sur le dôme de l'Hôtel de Ville et qui produisait le meilleur effet.

De nombreux républicains avaient tenu à honneur de se réunir hier soir, au Grand Cercle républicain démocratique, rue Michel, pour fêter le centenaire de la proclamation de la République.

La grande salle du cercle était pleine de convives. M. Lépine, préfet de la Loire, était présent, ainsi que tous les adjoints et presque tous les conseillers municipaux.

Dans la matinée, les exercices de gymnastique, exécutés sur la place de l'Espérance-de-Ville par nos trois sociétés : l'Espérance, la Stéphane et l'Alsace-Lorraine, avaient attiré une foule compacte qui n'a cessé de prodigier ses applaudissements aux vaillants jeunes gens, ainsi qu'aux artistes de l'harmonie de Saint-Etienne et aux jeunes Filles stéphanoises, qui prétaient leur concours et se sont fait entendre au cours des exercices.

Dans l'après-midi, il y a eu un violent orage; mais aussitôt après, la plus grande animation a régné dans la ville. Le soir, les illuminations étaient très belles.

Roanne. — Le matin à 10 heures, a eu lieu, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, l'inauguration de la statue de la Paix, donnée par le gouvernement. Une estrade avait été élevée à cet effet, à quelques mètres au-devant de la statue.

Y ont pris place : MM. de la Barge, sénateur, qui présidait; Joly, sous-préfet; Puy, maire de Roanne; le lieutenant-colonel Laurent, du 98^e, commandant d'armes; le commandant de recrutement; Laurent, président du tribunal civil; le capitaine de genèrarme; les adjoints au maire de Roanne; tous les conseillers municipaux et quelques officiers de l'armée territoriale.

Le levé du voile qui recouvrait la Paix a eu lieu au son de la *Marseillaise*, exécutée par la fanfare. Puis plusieurs discours ont été prononcés par le sous-préfet, par le maire et par M. de la Barge. Ils ont été suivis d'un siècle de lutes. Le flot qui était bien définitivement devenue la forme incontestée du gouvernement.

Après les discours, le défilé a commencé dans l'ordre suivant : l'avenir musical, la Lyre roannaise, la Fanfare des trompettes, la Fanfare, les pompiers et la société de gymnastique. Une foule énorme assistait à cette inauguration. La statue de la Paix est représentée debout, tenant à la main droite; elle ressemble si bien à une madone, qu'après l'inauguration, deux paysans du canton de Saint-X..., de passage à Roanne, ont demandé ce que représentait cette madone. Un farceur qui se trouvait là, répondit : « Mes amis, cette madone représente N. D. de la Paix » et les deux paysans se signèrent.

À cinq heures, ont eu lieu les courses vélocipédiques avec beaucoup d'entraînement. Enfin, à six heures, un grand banquet réunit toutes les notabilités à l'hôtel du Commerce, sous la présidence de M. de la Barge, sénateur.

Les monuments publics sont pavés comme pour la fête du 14 juillet. Par contre, peu de particuliers ont pavés. Les monuments publics et la statue de la Paix sont illuminés à giorno.

Valence. — Valence célèbre dignement aujourd'hui le centenaire de la proclamation de la République.

La municipalité a bien fait les choses, et la population si démocratique n'a rien négligé non plus. La décoration officielle aussi bien que celle des habitations particulières est digne d'éloges.

Le temps, qui menaçait ce matin de tout compromettre, s'est mis au beau et le soleil a présidé à la fête. Dans l'après-midi, à 3 heures, a eu lieu, au théâtre, la distribution des prix du concours de tir.

À 4 heures, départ des cyclistes prenant part à la course Valence-Tournon et retour organisée par le V. C. V. Peu après, a commencé la séance de gymnastique à laquelle assistait une foule énorme.

A LYON

Lyon, s'associant au vœu formé par les Chambres, a célébré, hier, le centenaire de la proclamation de la République par la Convention.

La modicité des sommes votées par le conseil municipal, l'absence complète de l'armée dont aucun des représentants n'a été vu aux cérémonies officielles ou autres, et surtout la pluie, ont quelque peu nuï à l'éclat de la fête.

Livrés à leurs seules ressources, les comités de quartier, qui, au 14 juillet, font merveille, n'ont pu, cette fois, organiser les jeux et réjouissances qui font d'une fête nationale une fête réellement populaire, ni décorer leurs rues aussi luxueusement qu'ils l'auraient désiré. Néanmoins, ils ont agi de leur mieux et généreusement payé de leur personne et de leur argent.

Grâce à leur activité et à leur dévouement, on ne s'est pas trop aperçu que ces braves gens avaient été livrés à leurs seules forces.

Ils ont, comme dans toutes les occasions semblables, fait de leur mieux et joyeusement fêté le centenaire de cette célèbre séance au cours de laquelle la Convention proclama la République.

PLACE DES TERREUX

Le clou de la fête d'hier a été, sans contredit, la cérémonie qui s'est passée le matin sur la place des Terreaux. Elle comprenait l'inauguration de cette fontaine Bartholdi discutée, une revue du bataillon des sapeurs-pompiers et de plusieurs Sociétés de gymnastique et d'un autre.

Bien avant l'heure fixée pour l'inauguration, la place est bondée de spectateurs. Les fêtes de quartier étant, par suite du refus du conseil de voter des allocations, à peu près nulles, le public s'est porté en foule aux endroits officiels, aussi jamais, croyons-nous, n'avons-nous vu pareille affluence de monde aux Terreaux.

À neuf heures, les gardiens de la paix font évacuer les spectateurs afin de laisser libre le milieu de la place. Bientôt après arrive le bataillon des sapeurs-pompiers qui procède à l'inauguration de la fontaine et une vingtaine de Sociétés de gymnastique, drapeaux déployés.

Les gymnastes, remplaçant les troupes encore aux manœuvres, entourent la place d'un triple rang. Derrière eux la foule se presse, contenue à grand-peine par les gardiens de la paix. Sur certains points, les agents, pas assez nombreux, se trouvent débordés et doivent faire appel aux gardes à cheval. Ceux-ci font cabrer leurs chevaux, les spectateurs épouvantés reculent instinctivement; c'est seulement en agissant ainsi que les gardes parviennent à rester maîtres de la place.

LA FONTAINE BARTHOLDI

À 10 heures précises, la fanfare municipale, placée en face de l'Hôtel de Ville, attaque la *Marseillaise*, les troupes présentent les armes au cortège, qui lentement sort de l'Hôtel de Ville.

Autour de M. Gaillon, maire de Lyon, qui va inaugurer la statue, sont MM. Clapot, député du Rhône et président du conseil général; Rivaud, préfet du Rhône; Charles, recteur de l'Académie de Lyon; Audier, procureur de la République; Gravier, Rostaing, secrétaires généraux à la préfecture; Rossignol, Clavel, adjoints à la mairie centrale; Bouillon, Clermont, Bessières, Bourcier, Serin, Riembault, Clatel, P. Thévenot, Rivière, Dupont, Martin, conseillers municipaux; Jossier, Martin, conseillers de préfecture; Guillemot, chef de cabinet du préfet, etc.

Au moment où le cortège arrive devant la fontaine, un chef cantonier ouvre les écluses et l'eau jaillit de toutes parts en superbes cascades. En même temps les membres de la société colombophile l'Estafette lâchent leurs pigeons; les gracieux volatiles s'élèvent dans les airs et tournent quelques instants avant de retrouver le chemin du colombier.

L'effet est superbe; la foule qui était jusqu'alors restée silencieuse applaudit à tout rompre. M. le docteur Gaillon et ses invités font le tour de la fontaine, ils paraissent heureux et fiers de voir l'œuvre de Bartholdi se dresser sur une place lyonnaise.

À la grande surprise de tous aucun discours n'est prononcé; M. le maire se contente de faire admirer de la maison l'œuvre de Bartholdi; elle a fait beaucoup pour l'art en dotant une de ses places d'une fontaine en plomb martelé. Cette industrie tend de plus en plus à disparaître; on ne retrouve de statues en plomb martelé que dans les musées; aussi M. le maire, je vous remercie, car vous avez fait beaucoup pour la restauration d'une industrie qui périclite.

M. le maire répond quelques paroles de remerciements, puis, précédé du commandant Rangé qui, l'épée au poing, lui présente les troupes, va toujours, suivi de son état-major en habit noir, passer la revue des pompiers et des gymnastes.

LA REVUE

Aux sons des fanfares jouant des airs militaires, M. le maire et son cortège passent rapidement sur le front des troupes. Les sociétés de gymnastique sont présentées par M. Charagnoux, président de la Fédération des sociétés de gymnastique de Lyon, qui

avait été chargé par la municipalité d'organiser les fêtes du 22 septembre, tâche dont il s'est admirablement acquitté et qui lui a valu des félicitations unanimes.

La revue ne dure que quelques minutes. Immédiatement après, le cortège officiel se place sur le perron de l'Hôtel de Ville : M. le maire procède à la distribution des récompenses décernées aux compagnies du bataillon des sapeurs-pompiers et des individus reportés lors des concours qui ont eu lieu récemment entre les hommes du bataillon.

Voici les noms des lauréats :

Manœuvre individuelle de pompe à bras Commandée par un sous-officier
1^{er} prix, 5^e compagnie; 1^{er} prix ex æquo, 4^e compagnie, médaille vermeil, offerte par la municipalité; 2^e prix, 2^e compagnie; 3^e prix, 6^e compagnie; 4^e prix, 3^e compagnie; 5^e prix, 1^{re} compagnie.

Manœuvre d'ensemble (avec 6 et 8 pompes)
1^{er} prix, 5^e compag., médaille vermeil; 2^e prix, 1^{re} compag., médaille argent; 3^e prix, 2^e compag., médaille argent.

Prix des instructeurs

1^{er} prix, sergent Pageant (2^e compagnie), médaille vermeil; 2^e prix, sergent-major Joly (6^e

remarque à la Chambre par ses qualités de travailleur et son talent oratoire. La grande compétence des affaires le fit distinguer par ses collègues qui le nommèrent successivement, malgré son jeune âge, membre de la commission du budget, puis rapporteur général du budget.

C'est un des hommes connus et appréciés de la Chambre et ça a été une réelle bonne fortune pour les organisateurs de la fête que de l'avoir décidé à venir présider la réunion d'hier.

Aux côtés de M. Poincaré, on remarquait MM. Clapot, député et président du conseil général du Rhône; Gillette, secrétaire du comité; Genet, Bonnard, Bouffier, Rebato, Bavarin, conseillers généraux; Dr Masson, conseiller général du Rhône et conseiller municipal de Lyon; Dr Augagneur, Clermont, Hemelin, Valensaut, Bégin, Riou-blanc, Serin, Coste-Labaume, P. Thévenet, Rivière, Bouvier, Roussel, Bouffier, conseillers municipaux; Thomas, conseiller d'arrondissement, etc.

Si les écrivains élus de Lyon et du département étaient bien représentés, par contre on ne remarquait aucun membre des administrations préfectorales et municipales. Des invitations avaient pourtant été envoyées au maire de Lyon et au préfet du Rhône; il n'en a pas été tenu compte, car les places qui leur avaient été réservées sont demeurées libres jusqu'à la fin du repas, et le président en donnant connaissance des lettres d'excuses à lui adressées, a négligé, pour cause certainement, de citer celles de M. Gaillon et de M. Rivaut.

LES TOASTS
Au dessert, M. Gillette se lève et prononce une courte allocution.
Au nom de la commission du banquet, l'orateur remercie M. Poincaré d'avoir répondu à l'invitation qui lui avait été adressée, et au nom de la démocratie du Rhône, il lui souhaite la bienvenue.

M. Poincaré a abandonné, pour venir à nous, ses fonctions de rapporteur général du budget; il nous a donné, en agissant ainsi, un témoignage d'estime et de sympathie dont nous sommes fiers et dont nous nous souviendrons. Mon cher frère, en vous salueant, nous saluons non seulement le député de la Meuse, mais un des serviteurs sur lequel la démocratie est le plus en droit de compter.

L'orateur présente ensuite les excuses de MM. Munier, sénateur; Fays, conseiller d'arrondissement; colonel Roussel, conseiller municipal, puis donne la parole à M. Poincaré.
Discours de M. Poincaré
Le député de la Meuse débute ainsi :
Mes chers concitoyens,
Je suis vraiment content des éloges que viennent de m'être adressés. Vous me remerciez parce que c'est moi qui ai le devoir de vous dire merci pour votre gracieuse invitation.

Il y a en effet longtemps que je désirais connaître cette vaillante démocratie lyonnaise, dont on m'avait tant parlé.
Je suis heureux, messieurs, de me trouver au milieu de vous, car ici règne la fraternité, la meilleure marque de gratitude et de reconnaissance que vous puissiez donner à la Révolution.
Il y a cent ans aujourd'hui, messieurs, la Convention inaugura la République.
Que de choses depuis ce moment ! Que d'événements se sont passés en France !
Notre pays a essuyé bien des joies, bien des douleurs, il a subi bien des formes de gouvernement, et il est revenu finalement aux seules institutions possibles, en rapport avec notre esprit, de nature à sauvegarder ses intérêts.

La République s'est définitivement identifiée avec le pays.
En 1793 la situation n'était pas calme comme maintenant. La France, menacée de tous côtés, dut se défendre avec des armées improvisées, des armées de volontaires et de tailleurs, comme on les appelle. Hé bien ces armées de tailleurs et de savetiers ont fait reculer l'étranger et défendu l'intégrité de notre territoire.
Actuellement il n'en est plus ainsi, la France n'a plus à redouter une invasion. Régénérée, fortifiée, elle s'impose à l'estime du monde entier. Ces résultats superbes sont les fruits de la sagesse du parti républicain, qui marche uni dans un seul et même but : assurer la grandeur de la patrie.

La République ne doit pas s'arrêter là. Elle doit continuer son œuvre : Aider les humbles et les pauvres, assurer à chacun le plus de bien-être possible.
Tout en ne négligeant pas les réformes fiscales, le gouvernement de la République a réorganisé et amélioré en ménageant le plus possible les finances, les forces militaires, la sauvegarde du pays.
Nous nous en sommes aperçus à cette admirable revue de Montmirail; et dans les pays lointains comme au Dahomey, où vient de succomber un de nos braves compatriotes, M. le commandant Faurax, dont je salue le nom.
L'Europe sait tout cela, elle connaît notre force, aussi les défiances qui entouraient notre pays, se dissipent, l'isolement où nous étions disparu.
La France a reconquis le rang qu'elle n'aurait jamais dû quitter. Sur tous les points du monde son drapeau est respecté.
Elle n'en profitera pas pour étendre ses possessions, ne cherchant à faire de nouvelles conquêtes, mais se bornant à conserver les positions acquises, et se souvenant de ce qu'elle fut, elle gardera l'espérance et la foi dans l'avenir.
Toutes ces améliorations ne sont pas le fait d'hommes, mais proviennent des institutions républicaines. Tous nos devoirs nous obligent à ce que nous ne devons pas oublier ceux qui, aux heures difficiles, ont lutté et couronné par leur sacrifice.

que peu chuté. — Avait-il tort ? — C'est ce que notre collaborateur théâtral dira lundi, attendu qu'on va, paraît-il, reprendre dimanche le drame de Sardou.

LA SOIRÉE

Dans la soirée, le temps s'est remis au beau, aussi les illuminations sont très brillantes, malgré la substitution, en assez grande majorité, des lampions au gaz et la foule est nombreuse dans les rues.
Le public, donc, n'a point été déçu, au contraire, car les illuminations offraient un double attrait à sa curiosité. C'est ainsi qu'à la Préfecture, en outre des deux rampes de gaz — dont une a été posée la semaine dernière pour orner la façade — on avait installé sur les sautoirs des perrons de taille d'incombrables lampions multicolores.
Le coup d'œil est féérique; les bosquets sont marqués par une multitude de petits verres; un cordon de feux tricolores surmonte la barrière et, tout au haut de la coupole, on aperçoit un éclairage savamment composé, qui met en relief les formes du dôme.
Sur le cours Lafayette et vers le square de Jussieu, une foule grouillante assistée aux piteuses des clowns, lutteurs, etc. Ce quartier, dont c'est la vogue, présente une très grande animation.

De ce côté du Rhône, avant de traverser le pont, on distingue, au milieu d'un immense vide tout noir, une seule fenêtre illuminée, c'est celle d'un locataire habitant encore le quatrième étage de la dernière maison restée debout du quartier Grôlée... et ces quelques lampions produisent un effet bizarre, au milieu de toutes les démolitions.

LES RUE DE LA RÉPUBLIQUE, notons, en passant, les Deux-Passages, le Crédit Lyonnais avec ses arceaux lumineux, le Palais de la Bourse, le Grand Bazar, le Cercle Commercial, et les nombreux établissements de la grande artère.
Place des Terreaux, le Groupe Bartholdi est éclairé par les projections croisées de quatre lampes électriques.
Dans le bâtiment du Palais Saint-Pierre, un immense éventail, formé de verres multicolores, attire la vue. C'est le siège des commissions de la grève du gaz, pour les six arrondissements.
L'éclairage du comité vaut largement le gaz. Ajoutons en passant qu'une banderolle posée à l'entrée de la rue Saint-Pierre, porte l'inscription suivante: « Vive la grève du gaz » — « 1792 Abolition des Privilèges » — « 1892 Suppression des Monopoles ».

L'éclairage de l'Hôtel de Ville a été artistement ordonné. Les corniches sont garnies de ballons blancs, la porte forme une draperie de feu et, à chaque croisée, sont placés des « paniers » multicolores.
Mais quelle idée d'avoir, dans ces « paniers », remplacé le bleu par le vert ?
Les lampions blancs, rouge, vert formaient les couleurs italiennes et non les couleurs nationales. Après tout, c'est peut-être un souvenir des fêtes de Gènes !
Place des Jacobins, place Bellecour, éclairage féérique. Près de la statue équestre de Louis XIV, on avait dressé un orchestre, éclairé par des ballons orange, du plus bel effet.
A Porraiche, à la Guillotière, à Vaise, à la Croix-Rousse, enfin dans tous les quartiers de nombreuses maisons étaient illuminées.

LE FEU D'ARTIFICE
Le feu d'artifice a été tiré, comme au 14 juillet sur le pont Tissot. C'est là, en effet, un des rares emplacements où une installation interceptant la voie pendant quarante-huit heures n'offre que peu d'inconvénients.
Comme toujours, tout Lyon encombrait les quais et les ports de la Saône. Sur le pont du Palais de Justice se tenaient les quelques privilégiés qui, eux, pouvaient voir, sans être trop pressés et houlés par la foule.
La curiosité des spectateurs a été quelque peu déçue, le feu d'artifice s'est fort ennuyé, des avertisseurs qui s'étaient succédés sans interruption de deux à cinq heures du soir.

Les pièces imparfaitement protégées avaient été mouillées; elles sont parties, mais n'ont pas représenté les sujets que l'artificier avait dessinés.
C'est ainsi que la pièce principale où l'on devait voir Kellermann à la bataille de Valmy, a été complètement ratée. Les spectateurs, à travers les soleils et les fusées, n'ont aperçu que le panache du général.
Par contre, le bouquet final a parfaitement réussi; les bombes multicolores et les fusées de toutes nuances inondant le ciel de leurs gerbes éclatantes ont produit un effet superbe; aussi cette partie du spectacle a-t-elle été fort appréciée par les spectateurs.
Ce feu d'artifice s'est terminé à 9 heures au moment où quelques gouttes de pluie avertissaient les gens prudents qu'il était temps de rentrer.

Mais, heureusement tout s'est borné à cette alerte et le public a pu sans se mouiller parcourir les rues et places et jouir du très joli coup d'œil qu'offraient les illuminations.
A OULLINS
La ville d'Oullins a fêté dignement le centenaire de la première République, une animation extraordinaire a régné dans les rues jusqu'à une heure très avancée de la nuit; partout des oriflammes et des drapeaux en dessous des écussons, rappelant cette date mémorable 1792-1892.
La fête a commencé la veille par une retraite aux flambeaux par la fanfare et les sociétés de gymnastique.
Une revue a été passée hier sur la place de la Mairie par la municipalité, qui a offert un vin d'honneur.
A trois heures, une collation fraternelle réunissait plus de deux cents concitoyens à l'hôtel Chevenard. Des discours ont été prononcés par MM. Foubert, maire d'Oullins; Normand, premier adjoint; Deloré, percepteur d'Oullins; Bourchet, Chaut, Gandrey, etc.; tous ont bu à la santé de la République et du glorieux centenaire.
Un bal très animé, qui dura jusqu'à deux heures, a eu lieu place de la Mairie.
Au pont d'Oullins, une commission s'est formée et a organisé un brillant feu d'artifice qui a été précédé du départ d'un ballon « Le Centenaire de 1792 ».

Des jeux de toutes sortes avaient eu lieu pendant la journée.
En résumé, brillante fête. Nos compliments à la municipalité et aux comités de quartiers qui ont organisé cette mémorable journée.
A PIERRE-BÉNITE
A Pierre-Bénite, le conseil municipal n'avait voté aucun crédit pour la célébration du centenaire de la République, de sorte qu'il n'y a eu aucune fête officielle; par ci par là, quelques citoyens avaient arboré les couleurs nationales, mais aucune animation n'a régné pendant la journée. Si ce n'avait été de la fermeture des usines, il n'y aurait pas eu de différence entre ce glorieux anniversaire et un jour ordinaire.

A LA MOLATIÈRE
Comme à Oullins la fête a obtenu un plein succès, des trophées de drapeaux, des mâts, des oriflammes, des écussons, sont arborés aux croisées : à citer particulièrement le balcon du maire de la Municipalité qui disparaît entièrement sous une profusion de drapeaux.
Une animation extraordinaire a régné toute la journée, des banquets, où des discours ont été prononcés sur un grand nombre de citoyens; enfin tous les habitants ont célébré dignement cette date mémorable du centenaire de la proclamation de la 1^{re} République.

Dépêches Diverses
INCENDIE DE LA GARE DE NANCY
Nancy, 22 septembre.
Un incendie a détruit, hier soir, la gare de Nancy. Le contact de deux fils électriques mal isolés a communiqué le feu en quelques minutes au hall central, qui renferme les sautoirs d'attente. Ces bâtiments nouvellement reconstruits et richement décorés ont été consumés et facilement atteints par les flammes, qui s'élevèrent bientôt à une hauteur considérable, éclairant la ville d'une lueur sinistre.
Les pompiers, accourus avec la pompe à vapeur, attaquèrent le foyer de l'incendie sur plusieurs points. On s'empressa de sauver les livres de comptabilité et les billets qui se trouvaient dans le hall central.
La troupe et les autorités étaient sur les lieux. Une foule immense stationnait, malgré la pluie, sur les ponts du chemin de fer et sur la place.
A onze heures, on voyait les décombres. Les pertes sont évaluées à plus de cent mille francs.
Malgré ce désastre, les trains n'ont éprouvé aucun retard.
Un pompier a été à moitié écrasé en voulant sauver un enfant qui allait être pris sous la roue de la pompe à vapeur arrivant au galop; son état est grave.

Quadruple Assassinat de la Grange-Forêt
Besançon, 22 septembre.
Voici quelques détails sur le quadruple assassinat de la Grange-Forêt, dont nous avons annoncé le nouveau fait par dépêche.
Samedi, vers cinq heures du soir, le docteur Colard, maire d'Ornans, était prié d'aller au venant de découvrir, à la ferme de la Grange-Forêt, les corps inanimés de quatre personnes : le père, la mère et deux jeunes enfants.
Le docteur Colard et le juge de paix montèrent à la ferme, située à cinq kilomètres d'Ornans, au sommet de la montagne qui domine Montgesoy. Comme la nuit était venue, c'est à la lueur d'une lanterne qu'ils pénétrèrent dans la maison. Après la première pièce qui sert de cuisine, se trouve la chambre à coucher.
Là on découvrait, couché à côté de son lit, un enfant d'une douzaine d'années, le père, M. Jouffroy, âgé d'environ quarante-cinq ans, la tête fracassée. La figure était aplatie, les os du nez brisés, et l'un des yeux horriblement tuméfié.
Le fils n'avait reçu, sur la tête également, qu'un seul coup, assés avec une violence telle, que le malheureux enfant avait été foudroyé.
Dans un autre lit, de l'autre côté de la pièce, la même œuvre de mort avait été accomplie.
Surprise au moment où, réveillée sans doute en sursaut, elle sautait à bas du lit, Mme Jouffroy avait été assommée avec le même arme que son mari, et, pour elle comme pour son fils, un seul coup avait suffi.
Au pied du lit, sa petite fille, une enfant d'à peine sept ans, était étendue, la face meurtrie et affreusement tuméfiée. En la relevant, M. Colard s'aperçut que la pauvre enfant n'avait pas rendu le dernier soupir; il lui donna les premiers soins et la fit transporter dans une maison voisine.
Autour des trois cadavres décomposés, voltigeaient une légion de mouches, et le cadavre était insupportable.
Le crime devait remonter à quatre ou cinq jours, et l'on se demanda par quel incommensurable hasard un enfant de sept ans, frappé d'un coup terrible, avait pu survivre dans cette atmosphère empoisonnée et se traîner de la rue du lit dans laquelle le coup l'avait précipité, jusqu'au milieu de la chambre.
M. Colard fit immédiatement aviser le parquet de Besançon; avant l'arrivée des magistrats, la petite fille, malgré des soins empressés, avait rendu le dernier soupir, sans qu'on eût pu obtenir d'elle une indication qui pût mettre sur la trace des criminels; son regard montrait qu'elle comprenait les questions, mais ses lèvres ne laissaient échapper que de faibles gémissements et des sons inarticulés.
Quant au mobile du crime, il n'est pas encore défini à l'heure actuelle; il semblerait cependant qu'on dût l'attribuer au vol, puisqu'un buffet a été fouillé; vol qui doit être, du reste, de peu d'importance, la famille Jouffroy étant peu fortunée.

tière d'accidents, la responsabilité entière incombait aux patrons, directeurs et industriels.
D'autre part, le Congrès, au point de vue électoral, demande que la femme, sans distinction de nationalité, soit électeur et éligible en matière de prud'homme et d'inspection de ateliers. Il demande, en outre, que les enfants des veuves, les vieillards et les invalides du travail soient mis à la charge de la société.

Dans sa 2^e séance le congrès a procédé à l'élection du conseil national de la Fédération des syndicats et groupes corporatifs de France. Sont élus : MM. Amorette, Autric, Barbon, Barbaro, Poulet, Chappe, Chabert, Vérant, Raux, Pinatel et Raynaud.
L'Assemblée adopte ensuite à une forte majorité le projet de résolution suivant présenté par M. Coulet, secrétaire général du Congrès :
« Par ces motifs :
« Le Congrès affirme le principe de la représentation directe du prolétariat aux corps élus »
La majorité de la délégation lyonnaise opposée à ce que le congrès des syndicats s'occupe de questions politiques, a voté contre les conclusions du rapport.
Le congrès a décidé ensuite de donner demain soir, à l'occasion de la clôture des travaux, un grand punch-conférence.
Enfin, sur le rapport présenté par le délégué Fort de Lyon, le Congrès décide d'inviter tous les syndicats et groupes corporatifs à participer avec ensemble à la manifestation du 1^{er} mai.
« Considérant que la représentation directe du prolétariat aux corps élus est presque unanimement considérée comme un des agents les plus actifs de nos légitimes revendications, que son efficacité est maintenant hors de doute, et qu'elle fera nécessairement porter au congrès tous ses fruits en nous permettant de présenter les cahiers du prolétariat ;
« Considérant que le travailleur doit prendre des mesures pour assurer, par tous les moyens possibles, la mise en pratique des diverses résolutions prises par le congrès ;
« Considérant, en outre, que les résultats une fois acquis, si minimes soient-ils, seront un exemple et un grand pas fait dans la voie de l'émancipation que nous devons parcourir ;

Maladies nerveuses, migraines, névralgies, disparaissent rapidement par l'emploi des « Dragées anti-névralgiques et anti-hémicraniques des RR. PP. Fournier ». Vente en gros : Boissier et Fréminet, rue de la Poulillerie, 6, Lyon.
Détail dans toutes les bonnes pharmacies.
Scala-Boffes. — C'est un nègre, un nègre authentique, Thomson, qui fait en ce moment les beaux soirs de la Scala. Thomson est né à la Guadeloupe et fut pris en amitié par un marin de l'Océan qui lui enseigna à la fois l'art du chant et de la danse. L'élève profita vite des leçons du maître et voilà comment nous pouvons applaudir Thomson dans un genre nouveau, mimé autant que chanté.

Maladies nerveuses, migraines, névralgies, disparaissent rapidement par l'emploi des « Dragées anti-névralgiques et anti-hémicraniques des RR. PP. Fournier ». Vente en gros : Boissier et Fréminet, rue de la Poulillerie, 6, Lyon.
Détail dans toutes les bonnes pharmacies.

Départements

RHONE
Saint-Maurice-sur-Dargoire. — Vogue. — Dimanche s'ouvrira la vogue annuelle organisée par les jeunes gens de la localité. Samedi, retraite aux flambeaux; dimanche, courses à cheval, jeux divers; à 4 h., grand bal.
Lundi, promenade des jeunes gens à cheval à 3 h., bal. L'orchestre sera dirigé par M. Mouton, de Givors. La vogue se terminera dimanche 2 octobre.

Joyou. — Courses. — Dimanche 25 courant, auront lieu les courses de Joyou, sous la présidence de M. de Montessuy, maire, et de M. Brochier, adjoint.
1^{re} à deux heures, jeux; à trois heures, course au galop; y prendront part tous les hommes mariés et garçons; 2^o courses aux grenouilles; 3^o courses en sacs; 4^o courses pour les enfants.
Il y aura de forts prix aux plus méritants, ainsi que diverses pièces de charcuterie, et une somme importante en argent.
Toute personne étrangère peut prendre part aux courses, moyennant la somme de 0 fr. 25.

Ambérieu. — Comice agricole. — Dans la liste des récompenses données à l'occasion du comice agricole, nous avons omis de citer M. Aimé Breil, fabricant de limonade, qui a obtenu une médaille d'argent pour ses produits. Aussi nous empressons-nous de réparer cet oubli.
LOIRE
Firminy. — Suicide. — Ce matin, le nommé Pierre Vernier, 31 ans, tourneur, demeurant rue Verdier, a été trouvé pendu dans son domicile à l'aide d'une corde qu'il avait attachée au dossier de son lit. Vernier qui était marié, sans enfants, s'adonnait fortement à l'alcoolisme. Sa femme, en le voyant mener une telle conduite, l'avait quitté depuis quelques jours. Les constatations ont été faites par le commissaire de police.

Vol. — L'avant-dernière nuit d'audacieux voleurs ont pénétré dans le magasin du sieur Jean Faure, boulanger, rue Nationale.
Ils ont fracturé le tiroir de la banque et ont emporté une somme de 50 francs.
Les auteurs de ce vol sont inconnus.
DROME
Valence. — Au Cercle militaire. — Brillante réception, hier soir, des officiers du 75^e de ligne, par leurs collègues de la garnison de Valence, au nouveau Cercle militaire, admirablement bien décoré.
La musique d'artillerie prêtait son précieux concours.

DEUX FEMMES FOUROYÉES
Dans une Eglise
Annonay, 22 septembre.
Hier matin un orage d'une grande violence éclatait dans la région. Une pluie diluvienne mêlée d'éclairs et de tonnerre a fait des ravages dans plusieurs villages. La fête commémorative de Vancose a été principalement ébranlée et la foudre est tombée sur le clocher de l'église qui a été en partie démolie.
Des mesures de précautions ont été prises pour étayer le clocher qui menace ruine.
Malheureusement à ces dégâts matériels vient s'ajouter un bien triste accident qui a occasionné la mort de deux personnes.
La religieuse, sœur Ste-Aynes du couvent de St-Joseph, et M^{me} veuve Dufaud, pénétraient dans l'église au moment où la foudre éclatait, et le fluide, descendant du clocher, les a complètement foudroyées. La mort a été instantanée.
Ce triste accident a mis en émoi la petite commune de Vancose où les deux victimes jouissaient de l'estime générale.

Chronique Locale
Le Calendrier. — Vendredi 23 septembre, 26^e jour de l'année.
Premier quartier le 29; Pleine lune le 6.
Soleil : lever, 5 h. 30; coucher, 5 h. 54.
Fâcheux incident. — M. B..., rue Pierre-Corneille, persistait à vouloir rester sur la plateforme de derrière d'un tramway qu'il avait pris hier soir, avenue de Noailles, en face de la mairie.
Le conducteur, M. Fore, lui fit remarquer que la plateforme était complète, mais B..., exaspéré, porta un coup de crosse au conducteur, qui a été atteint à la tête.

Chronique Locale
Le Calendrier. — Vendredi 23 septembre, 26^e jour de l'année.
Premier quartier le 29; Pleine lune le 6.
Soleil : lever, 5 h. 30; coucher, 5 h. 54.
Fâcheux incident. — M. B..., rue Pierre-Corneille, persistait à vouloir rester sur la plateforme de derrière d'un tramway qu'il avait pris hier soir, avenue de Noailles, en face de la mairie.
Le conducteur, M. Fore, lui fit remarquer que la plateforme était complète, mais B..., exaspéré, porta un coup de crosse au conducteur, qui a été atteint à la tête.

Trop belliqueux. — Contrevenant a été dressée contre le nommé G. P..., 50 ans, bronzeur, qui menaçait les passants d'un revolver, heureusement non chargé, qu'il tenait à la main.
— A dix heures du soir, un marchand ambulancier de la rue Chaponnay refusant de payer 1 fr. 20 de consommation qu'il avait faite à la brasserie de l'Étoile.
Cet individu, qui était ivre, tenait un poignard à la main et menaçait quiconque s'approcherait de lui. Les agents l'ont emmené au poste, où il a payé sa dette.

Fantaisie d'ivrogne. — Un voiturier de la rue Saint-Georges, qui avait trop fêté Bacchus, a été pris d'une curieuse fantaisie hier soir en rentrant chez lui.
Il a voulu traverser le pont Tissot qui était fermé pour les préparatifs du feu d'artifice, en marchant sur la bordure extérieure du parapet. On a dû l'empêcher d'accomplir son projet; l'ivrogne ne serait sûrement pas arrivé au terme de son voyage sans tomber dans la Saône.

Rébellion. — Deux gardiens de la paix ont prétexté main forte à un de leurs collègues de la sûreté, qui avait voulu arrêter un nommé Barret, seize ans, manœuvre, recherché par le parquet de Grenoble pour vol.
L'arrestation de cet individu dans la rue Calas avait occasionné un nombreux rassemblement.
Casino des Arts. — Le great attraction actuel est sans contredit le trio Rasso, trio d'athlètes et d'hercules, les plus forts du monde.
Tous les soirs, Star et miss Lydia, les étoiles de la grâce gymnique.
Métist, le spirituel chanteur (avant dernière soirée), Miss Eva et Pangorilo, MM. Henry, Molivier, Perrand, Millarès, etc.
Demain samedi, spectacle de grande attraction : Les « Chaines athlétiques », par les Rasso. Adieux de Métist. Première audition de deux œuvres nouvelles de l'excellent chef d'orchestre du Casino : « Etudiants », marche chantée par M. Henry, et « Feuilles volantes », grande fantaisie.
Prochainement, débuts.

Scala-Boffes. — C'est un nègre, un nègre authentique, Thomson, qui fait en ce moment les beaux soirs de la Scala. Thomson est né à la Guadeloupe et fut pris en amitié par un marin de l'Océan qui lui enseigna à la fois l'art du chant et de la danse. L'élève profita vite des leçons du maître et voilà comment nous pouvons applaudir Thomson dans un genre nouveau, mimé autant que chanté.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPECIAL
LE DRAME DE LA RUE PERGOLAISE
Paris, 22 septembre.
Un artiste peintre, M. Jean Lussa de San Pedro, âgé de 35 ans, habitant rue Pergolaise, 48, à la suite de motifs encore inconnus, a tué sa belle-mère d'un coup de revolver, a blessé grièvement sa femme d'une balle derrière l'oreille et a atteint son beau-frère, M. Pardo de Tavera, médecin, d'une balle au sein droit.
L'état de M^{me} Lussa de San Pedro paraît désespéré.

Voici quelques détails sur le drame de la rue Pergolaise :
L'assassin Lussa de San Pedro apprit par une domestique que sa femme avait des relations avec un nommé D... que le ménage avait connu au Mont-Dore et qui était devenu un ami de la maison. Le mari, averti, surprit sa femme qui se rendait rue du Mont-Thabor, chez D...
A la suite de cette scène, une réconciliation eut lieu et les époux décidèrent de partir pour l'Espagne.
Tout semblait arrangé, lorsque, ce matin, les deux frères de M^{me} San-Pedro, au courant de ce qui s'était passé, se présentèrent chez le mari en compagnie d'un avocat espagnol, voulant, dirent-ils à M. de San-Pedro, ne sachant ce qui pourrait se produire en Espagne, régler au point de vue légal la situation financière de leur sœur, dans le cas où une séparation interviendrait.
Après une vive explication, M. de San-Pedro pria ses deux beaux-frères de sortir; ceux-ci s'y refusant, le mari, furieux, saisit un revolver et fit feu sur le groupe des trois hommes. Un seul des deux beaux-frères fut atteint au côté.

En attendant le coup de feu, M^{me} de San Pedro et sa mère, qui se trouvaient au 2^e étage, se barricadèrent. M. de San Pedro, qui était monté, leur cria d'ouvrir la porte; celles-ci s'y refusant, il enfonça la porte à coups d'épaulé, les ajusta et fit feu par deux fois. La belle-mère, atteinte au-dessus de l'oreille, tomba foudroyée; la femme, atteinte à peu près sur le même endroit, s'affaissa sur le parquet.
Les gardiens de la paix, que l'un des beaux-frères était allé chercher, arrivèrent à M. de San Pedro, qui n'opposa aucune résistance. Devant le commissaire de police, l'assassin a fait, en sanglotant, le récit de ces crimes et manifesté les plus grands regrets.

UNE ÉMEUTE A BRUXELLES
Bruxelles, 22 septembre.
Cinq cents ouvriers boulangers accompagnés d'une foule considérable, se sont rendus à la boulangerie coopérative pour la saccager.
Des bagarres considérables s'en sont suivies et la police a dû mettre sabre au clair.
Plusieurs arrestations ont eu lieu; deux agents de police ont été maltraités. L'excitation est grande contre les boulangeries coopératives.

TROUBLES A LENS
Lens, 22 septembre.
Des vitres ont été brisées la nuit dernière dans les maisons occupées par des ouvriers belges des mines de Courcelles-Lens, dépendant de la concession de l'Escarpelle.
Ce matin, la gendarmerie a été impuissante à opérer l'arrestation des principaux auteurs des délits.
Un renfort de deux brigades de gendarmerie vient d'être expédié en même

temps. Un officier et un commissaire spécial se rendent sur les lieux.
Lens, 23 septembre.
Les corons de Courcelles-Lens se composent de maisons dont soixante seulement sont occupées.
La nuit dernière, une dizaine d'individus les ont parcourus en brisant avec des perches 170 carreaux à vingt-six maisons, la plupart inoccupées.
La gendarmerie s'est rendue sur les lieux; après l'enquête elle se disposait à emmener trois des principaux auteurs qu'elle a été obligée de relâcher, en présence de l'attitude agressive qu'a opposée une bande de 150 personnes, composée particulièrement de femmes et d'enfants. Quelques-uns de ceux-ci sont allés jusqu'à se coucher sur la voie ferrée pour empêcher la circulation de la machine transportant les inculpés.
Ce soir, le calme est rétabli; une brigade de gendarmerie est restée sur les lieux.

UN DÉRAILLEMENT
Montluçon, 22 septembre.
Un train de voyageurs a déraillé sur la ligne de Montluçon à Châteaurooux, près de la station de la Chapelande. Trois victimes ont été renversées, plusieurs personnes ont été blessées grièvement.
Un train de secours est parti de Montluçon à onze heures.
COURÉ ATTAQUÉ PAR DES BANDITS
Rome, 22 septembre.
Les journaux rapportent qu'une bande d'une quarantaine d'individus en armes ont envahi la maison d'un curé d'Esalpiano, près de Cagliari (Sardaigne). Ce prêtre a été cruellement maltraité; on l'a brûlé sur certaines parties du corps.
Sa servante a été massacrée.
Son domestique, le nommé Gerolamo Pola, qui appelait au secours, a été tué à coups de fusil.
La cure a été pillée.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT
SPECTACLES D'AUJOURD'HUI
Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui, 22 septembre 1892, première représentation de Denise, pièce en 4 actes, de M. Alexandre Dumas fils.
Le spectacle commencera par Un mouton à l'entrecol, comédie en 1 acte, de Labiche et Second.
Au premier jour, reprise de Divorcés.
Concerts Artistiques, café Daumalat, place des Célestins.
Première partie. — Polka, Stich. — Mazurka, Avallé. — Filtration, valse, Stech. — La toupe, Gilet. — Joccia, fantaisie, Ponchelli. — Réverie, Schumann. — Rapsodie hongroise, Liszt.
Deuxième partie. — Solo pour violon, exécuté par M. Avallé. — Chant du gondolier, Mancini. — Faust, fantaisie, Gounod. — Tarentelle, Bolzoni. — Patrouille turque, Michaëlis. — Galop.
Concert-Hellécour. — 121^e de Ligne, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2.
Première partie. — Poète et Paysan, Lucrèce Borgia. Souvenirs-tour. Valse. Hérodiade, grande fantaisie.
Deuxième partie. — La Faridondaine, ouverture. Solo et thème varié. La Traviata. Champagne.
Casino des Arts. — Tous les soirs attractions parisiennes. Concert artistique de premier ordre. Pantomimes et pièces à grand spectacle.
Scala. — Tous les soirs, spectacle varié.

A l'occasion de la RENTRÉE DE QUELQUES CLASSES
APERÇU DE QUELQUES ARTICLES
Que l'on peut se procurer dans d'excellentes conditions
AU
G^D BAZAR
DE LYON
Cartables pour garçons depuis 0.95
Cartables pour filles » 1.25
Sous-mains môlequées » 0.45
Rouleurs et porte-musique » 0.95
Plumiers » 0.25
Serviettes môlequées depuis 0.95
Serviettes mouton » 4.45
Serviettes toile cuir » 2.45
Cassinettes à serener, pour Pension depuis 0.65
Ceintures de gymnastique » 0.45
Ronds serviettes en petit (avec boutons) à 0.75 et 0.30
Ronds serviettes mola (sans boutons) » 0.75
Couvert pour 10 personnes (10 gants argent) » 1.75
Timbales métal argenté depuis 11.95
Timbales argent » 11.95

Rayon spécial de papier à lettres, registres, cahiers, cartons, album à dessin et pour collections, boîtes de encreurs et crayons, cartons et planches à dessin, plumes, porte-plumes, règles, crayons, gommes, encre, enciers, et articles divers pour bureau.
Brosses à habit (pensonnaires) depuis 0.45
Brosses à dents et à ongles » 0.25
Brosses à tête » 0.35
Brosses à chaussures (double face) » 0.25
Brosses à toilette » 0.45
Boîtes de toilettes pour pensionnaires, contenant de 5 brosses » 7.45
Parfumerie de toutes marques, à des prix exceptionnels de bon marché.
Pélines fins noire et démolteurs corne fine.

Cirage liquide (le flacon) » 0.65
Chaussure-pied come » 0.15
Savons des familles (le paquet de 12 pains) » 2.25
Savons glycérine (1^{er} pain) » 0.10
Savons fins (la boîte à 3 pains) » 0.35
Pommade parfums divers (le pot) » 0.25
Vainqueur de toilette (le flacon) » 1.10
Craquelottes de chocolat (les 250 grammes) » 0.80

Rayon spécial de vêtements et chapeaux pour hommes, jeunes gens et garçons.
Pélines caoutchouc et drap pour garçons de 4 à 15 ans.
Grand assortiment de chaussures en tous genres pour hommes, dames et enfants.
Mouchoirs de poche, blancs, à carreaux depuis 0.35
Serviettes de toilette, nids, pur fil, grande taille » 0.35
Parapluie soie » 3.95
Tabliers noirs, doublé chaîne (pour pensionnaires) » 1.95
Grand choix de confections, robes, chemises, pantalons, cambales pour pensionnaires.
Trousseaux de pensions : bonnetterie, chemiserie, ganterie, etc., etc.

Lits complets pour pensions : Et en fer, sommier recouvert en coutil, matelas laine (20 livres), traversin chapon » 44.95
Caveautures laine blanche, 170/200 » 9.25
Draps de lit coton, large 160/200, le drap » 1.95
Draps de lit toile pur fil, large 160/200, le drap » 2.75
Draps de lit coton, large 160/275, le drap » 2.45
Draps de lit fil, » 4.45

Assortiment considérable d'Articles mercerie pour ouvrages à la main.
ENTRÉE LIBRE

ROCAMBOLE

PAR
PONSON DU TERRAIL

— Ce bijou, lui dit-il, ne vous aurait-il jamais appartenu, madame ?

— A la vue du médaillon, madame de Beaupréau poussa un cri et tout un monde de souvenirs vint l'assailir ; elle se revit dans cette auberge de la frontière espagnole, elle se rappela tous les détails de cette horrible nuit.

Et, bien que les années eussent passé, bien que la vie entière de cette noble femme eût été exemplaire, ses yeux s'empourprent, elle baissa les yeux et courba le front comme un coupable.

— Madame, lui dit Armand tout bas, cet homme s'est repenti, car Dieu l'a cruellement châtié, et, à sa dernière heure, il m'a chargé de vous demander pardon... à vous et à son enfant.

Puis, élevant la voix et s'adressant à M. de Beaupréau :

— Il faudra, monsieur, que le contrat de mariage de M^{lle} Hermine soit refait, eu égard à la fortune immense qu'elle apporte à son époux. Le baron Kermarouët de Kermarouët institue pour sa légataire universelle M^{lle} Hermine de Beaupréau, votre fille aux yeux de la loi.

Le chef de bureau étouffa un cri et regarda sir Williams et les autres témoins de cette scène.

Sir Williams était foudroyé.

Madame de Kermadec croyait faire un rêve ; Hermine et sa mère tremblaient comme les feuilles des bois au vent d'automne. Alors Armand alla droit au baronnet et le mesura du regard.

— Vous avez été habile, monsieur, lui dit-il ; et si je fusse arrivé un jour plus tard, vous deveniez l'époux de mademoiselle de Beaupréau, et vous eussiez touché les douze millions.

Mais sir Williams était un homme fort ; un moment ébranlé par la tempête, il se redressait et levait la tête :

— En vérité, monsieur, je ne sais ce que vous entendez par mon habileté, répondit-il. J'ignorais, il y a cinq minutes, que mademoiselle de Beaupréau eût une dot, et je me trouvais assez riche pour elle et pour moi.

— Vraiment ? dit M. de Kergaz. J'ai oui dire le contraire. On m'a parlé même d'un homme portant un nom d'emprunt, chassé de Londres comme voleur et chef de bandits, qui était venu chercher fortune à Paris.

« Cet homme, parait-il, avait eu connaissance du testament de M. de Kermarouët, et il avait lentement ordonné une vaste intrigue dont je tiens à peu près tous les fils aujourd'hui... »

Et, dédaignant d'entrer dans aucune explication, Armand courut à la porte et appela :

— Fernand ! Fernand !

A ce mot, sir Williams frissonna, Hermine jeta un cri et s'appuya au mur pour ne point tomber.

Fernand entra.

Une femme marchait derrière lui, une femme vêtue de noir, le front courbé, l'attitude humble et suppliante, comme il sied au repentir. C'était Baccarat.

Fernand alla droit à M. de Beaupréau et le regarda face à face.

Baccarat alla vers Hermine et se mit à deux genoux devant elle.

Armand se plaça alors devant sir Williams et le mesura de ce regard sapper dont l'archange céleste eût enveloppé l'ange déchu au moment de le terrasser.

— Monsieur, dit Fernand avec cet accent dominateur de l'innocence qui repousse victorieusement la calomnie, il n'y a ici ni juge d'instruction ni procureur du roi ; il n'y a qu'une famille dont, hélas ! vous êtes le chef et qui ne vous trahira point. Vous savez ce que sont devenus les trente mille francs de votre caisse, vous m'avez vu le dire ; mais vous ne me refusez pas, j'imagine, de proclamer bien haut que je n'ai eu aucun fun dans mes mains, et que je ne suis pas un voleur !

— Mademoiselle, murmura Baccarat, j'ai été une indigne et folle créature, et je viens réparer le mal que j'ai fait, autant qu'il me sera possible. Je me nomme la Baccarat.

Et Baccarat, en quelques mots, d'une voix entrecoupée, les yeux pleins de larmes, agouillonnée comme une suppliante devant la jeune fille, Baccarat raconta comment, obéissant à cet étrange amour qui la mordait au cœur, elle s'était faite l'instrument aveugle de sir Williams et de M. de Beaupréau.

En même temps, Armand disait à sir Williams :

— Entends-tu, démon ? ton édifice croule, et le mal est vaincu... Entends-tu, Andrea ? Et M. de Kergaz montra la porte au frère maudit, au génie du mal enfin vaincu, et lui dit un seul mot :

— Va-t'en !

Puis il prit Fernand par le bras et le conduisit auprès d'Hermine, et réunissant leurs deux mains à tous deux :

— Vous êtes dignes l'un de l'autre, dit-il. Ils poussèrent un seul et même cri, et

Fernand tomba aux pieds d'Hermine, sous l'œil attendri de Thérèse, qui souriait à travers ses larmes.

Sir Williams sortit la rage au cœur, l'œil étincelant d'un feu sombre, la lèvres écumeuses, et la tête fiévreusement rejetée en arrière.

Il passa devant Armand et lui dit :

— Tu triomphes encore, frère, mais mon heure viendra. Je serai vengé !

En même temps, madame de Beaupréau regardait son mari avec ce dédain suprême des victimes pour leur bourreau :

— Monsieur, dit-elle, j'espère que vous n'assisterez point au mariage de ma fille et de l'homme que vous avez voulu déshonorer, et je vous engage à retourner à Paris.

Et cette femme courbée vingt années sous la tyrannie de cet homme, cette femme indignée et révoltée enfin, étendit la main et montra la porte à celui qui avait été son bourreau :

— Sortez ! lui dit-elle.

Et M. de Beaupréau, le front bas, sortit comme était sorti sir Williams.

Alors Baccarat, qui pleurait agouillonnée, se leva et murmura :

— Adieu, mademoiselle... Adieu, monsieur Fernand... Soyez heureux.

Elle se dirigea vers la porte d'un pas chancelant, comme ceux qui vont à la mort.

Mais Armand courut à elle et la soutint :

— Viens, mon enfant, dit-il, viens et appuie-toi sur moi. Quelles que soient leurs fautes et quel qu'en soit le nombre, Dieu pardonne à ceux qui ont aimé, parce qu'ils ont beaucoup souffert.

— Venez, beau-père, disait sir Williams entrainant M. de Beaupréau jusqu'à la chaise de poste de M. de Kergaz, où il le fit monter, sous sommes battues, mais nous nous vengerons. Venez, vous aurez Cerise, et Jeanne sera ma maîtresse !

Nous avons laissé Jeanne sous l'impression des derniers adieux de sir Williams, de ce faux comte de Kergaz qui prétendait l'aimer avec fanatisme et dont le langage était insinuant et vertigineux comme celui du démon de la tentation.

Depuis huit jours qu'il était parti, mademoiselle de Balder était en proie à une agitation extrême et bizarre, et les plus étranges combats se livraient dans son âme.

Etait-ce donc bien lui qu'elle aimait ? Lui ! c'est-à-dire cet être longtemps pris pour un autre, dont les brûlantes lettres avaient fait battre son cœur, dont les soins délicats, les attentions infinies l'avaient fait rêver d'un bonheur éternel et sans nuages... Ou bien arrachée aux mains d'un misérable, d'un valet affublé de l'habit de son maître, qu'une reconnaissance amitié, qu'une froide et stérile affection ?

Et n'était-ce point encore cet autre homme au front pensif, à la beauté mâle et triste, au regard fin et plein de noblesse, qui, gentilhomme et laquais, avait séduit son imagination et son cœur, et qui, à cette heure encore, régnait despotiquement en son âme ?

Et Jeanne se sentait devenir folle d'heure en heure, et elle se demandait lequel de ces deux hommes elle aimait, du laquais ou du maître, de celui dont le front était calme et grave à la fois comme un front de génie, ou de cet autre au sourire tentateur, aux grands yeux bleus pleins de séductions, don Juan à la parole envenimée, au geste fascinateur, au regard empli de charmes mystérieux.

— Non ! non ! disait-elle parfois à Cerise, cela est impossible... Ce n'était point, ce ne pouvait être un laquais... Horreur !

Et Cerise demeurait muette.

Un soir, un bruit se fit dans la cour, celui d'une voiture arrivant.

Les deux jeunes filles étaient assises l'une

près de l'autre dans la chambre à coucher de Jeanne.

La nuit venait, le feu commençait à s'éteindre, et aucun flambeau n'était encore allumé sur la cheminée. Une demi-obscurité flottait dans la chambre.

La porte s'ouvrit, livrant passage à un flot de lumière et éclairant dans cette clarté la silhouette d'un homme.

C'était sir Williams.

— Monsieur le comte de Kergaz ! annonça un laquais.

Jeanne tressaillit et se leva vivement.

Sir Williams courut à elle, fléchit un genou et lui baisa la main :

— Enfin ! murmura-t-il, enfin, je vous revois, Jeanne, ma bien-aimée... Elle le regarda...

L'enter en avait fait le plus séduisant de ses démons ; il était beau à rendre jaloux Lucifer lui-même, pâle et triste comme ceux qui ne vivent plus que par le cœur.

Et Jeanne se sentit défaillir et laissa échapper un cri étouffé.

Il la prit dans ses bras et lui dit :

— Jeanne, ma bien-aimée, Jeanne, mon seul et unique amour... Jeanne, toi qui es devenue ma vie toute entière, me voilà, en fin... me voilà pour toujours... je ne te quitterai plus... et tu seras ma femme !

Et Jeanne fermait les yeux à demi et frissonnait d'émotion.

Et pourtant il lui semblait qu'il y avait dans cette voix caressante et fascinatrice un timbre railleur, un accent sardonique et infernal ; dans ce regard plein d'amour, un éclair de sombre joie ; dans ce sourire plein d'adoration, une pensée de haine ténébreuse.

Et Jeanne songeait à Armand.

Sir Williams regarda alors Cerise.

— Mon enfant, lui dit-il, vous allez revoir Léon... Cerise jeta un cri et chancela.

(A suivre)

M^{me} Ekaterinodar
DE VIATKA
Sujet russe extra-lucide

Somnambule, cartom. mains, fleurs, rêves, tout par dates, donne haute conseil par l'astrologie, secret du Grand-Albert, destinée, consult., 3 fr., de 10 h. matin à 9 h. soir, même par correspondance, 5 francs, mandat ou timbres, 40, rue Constantine, Lyon-Terreux. — EN DECEMBRE Leçons des 33 méthodes étrangères, inconnues en France.

320 PIÈCES
VIN ROUGE DE PAYS
à 25 cent. le litre

franco de port Lyon et banlieue. Adresser les demandes au Dépôt des Eaux minérales de Bully, 25, quai Saint-Vincent, à Lyon.

DIX ANS DE SUCCÈS
M^{me} CLAUDIA
sommnambule

Renseignez avec précision sur toutes les phases de la vie. Son savoir défie toute concurrence loyale. La consulter c'est le moyen de prévenir toutes déceptions. Lyon, rue Centrale, 4, au 3^eme. Prix modérés. Correspondance

ANCIEN NÉGOCIANT
44 ans, désirerait trouver à Lyon position ; dépôt de marchandises, pouvant fournir garantie de 35 à 40.000 francs. S'adresser à l'Agence Fournier, n° 7, 240.

ON OFFRE
à voyageur d'épicerie, la représentation à la commission d'un article de consommation très connu. — S'adresser aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort, Lyon.

LOTÉRIE
AU PROFIT DE
L'Œuvre des Petites Filles Abandonnées

45,000 BILLETTS SEULEMENT

PRINCIPAUX LOTS

CHAPELLE RELIQUAIRE, Remboursée à **3,200 fr.** en Espèces

BRACELET, Remboursée à **1,400 francs** en Espèces

UNE PAIRE boutons or et brillants Remboursée à **500 francs** en Espèces.

DEUX VASES de la Manufacture de Sévres.

CINQ LOTS DE JOLIES GRAVURES

Plus une grande quantité de lots divers de réelle valeur

TIRAGE PROCHAIN
PRIX DU BILLET : 1 FRANC

En vente à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, et aux PETITS DOCKS DU COMMERCE, 12, rue Confort.

Remise importante sur la Vente en Gros.

SERVICE D'ÉTÉ VIENT DE PARAÎTRE SERVICE D'ÉTÉ

L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER
de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon à l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux

WAGON

Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes. Le prix des billets aller simples et retour

Prix : 30 cent.; franco par la poste : 35 cent.

EN VENTE à l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon, et dans ses succursales de SAINT-ÉTIENNE, GRENOBLE, MACON, DIJON, et VALENCE Dans les Gares, Librairies et Marchands de Journaux

Les Annonces sont reçues exclusivement à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

Vient de paraître
LE PETIT GUIDE DE LYON
27^e ANNÉE
INDISPENSABLE AUX VOYAGEURS

IL CONTIENT :

RENSEIGNEMENTS SUR LES ADMINISTRATIONS — MONUMENTS — PROMENADES — EXCURSIONS
NOMENCLATURE DES RUES AVEC LEURS TENANTS ET ABOUTISSANTS

TARIFS DES VOITURES

Service des Tramways et Omnibus. — Noms et Adresses des commissionnaires voituriers desservant les environs de Lyon

Prix : 50 Centimes. — Franco par la Poste : 65 Centimes.

EN VENTE A L'AGENCE FOURNIER
14, rue Confort, Lyon, et chez les principaux Libraires

Pour Prendre
BEAUCOUP DE POISSONS

Demandez au
PETITS DOCKS DU COMMERCE
12, Rue Confort, 12, à Lyon

L'APPAT DE PÊCHE
PISCIPHILE MALGACHE
Du capitaine CHARPY
La boîte, 1 fr. 40 ; rendue franco, 1 fr. 25.

GUÉRISON CERTAINE ET PROMPTE
des ÉCOULEMENTS de toute nature, récents ou anciens, sans causer aucun mal, par l'emploi du SEL et des DRAGÉES végétales antiséptiques du D^r EBERHART. — Sur 400 malades traités par cette méthode, j'ai obtenu 100 guérisons : 46 en quelques heures, 54 en 1 jour, 29 en 2 jours et 8 en 3 jours ; c'est merveilleux. D^r EBERHART, 3 fr. ; DRAGÉES, 3 fr., franco par poste contre mandat. Exiger rigoureusement le nom du D^r EBERHART et sa brochure donnée gratis. Dépôt : F. FARLEY, 414, quai Pierre-Seize. — 0,20 c., brochure seule, France.

SI vous avez un repas. Adressez-vous directement au **Dépôt général du poisson du lac Léman**, 46, rue du Rhône, à Genève. Vous recevrez en grande vitesse votre poisson frais et bon marché.

Entreprise de Travaux Publics et Privés
ODDOUX & C^{ie}
Entrepreneurs à Lyon, Concessionnaires de la
DÉMOLITION DU QUARTIER GROLÉE
BOIS à BRULER

Vente de tous les matériaux concernant la construction.

A louer de suite grands et petits locaux propres au commerce et à l'industrie, divisés au gré du preneur.

A louer de suite appartements pour employés et ouvriers.

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL

S'adresser à nos Entrepôts, place de l'Abondance (Près le cours Gambetta)
— LYON-GUILLOTIÈRE —

AGENCE FOURNIER
14, RUE CONFORT, LYON

SUCCURSALE DE LA COTE-D'OR
DIJON
68, rue de la Liberté, 68

SUCCURSALE DE LA DROME
VALENCE
71, rue Saint-Félix, 71

AFFICHAGE DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE
NOMBREUX EMPLACEMENTS RÉSERVÉS DANS CES DEUX VILLES

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS. — MISE SOUS BANDES
CONFECTION D'ADRESSES ET EXPÉDITIONS
IMPRESSIONS D'AFFICHES, CIRCULAIRES, LETTRES DE DÉCÈS, PROSPECTUS, etc., etc.

Publicité générale et sous toutes ses formes
PRIX MODÉRÉS DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

VIENT DE PARAÎTRE
L'EXPOSITION DE LYON
PAR UN DÉSINTÉRESSÉ

EN VENTE : Chez tous les libraires et dans les kiosques. — VENTE EN GROS : chez M. Melin, 7, rue Quatre-Chapeaux
Prix : 20 Centimes. — Franco par la poste : 25 Centimes

ÉTAT-CIVIL DE LYON

ANNUNCIATIONS

Premier arrondissement. — Jeanne Barbier, 10 mois, quai Saint-Vincent, 32, f. 3 h. — Henri Bertrand, cordonnier, 60 ans, rue Tolozan, 18, f. 5 h.

Deuxième arrondissement. — Epouse Chatainay, née Marret, ménagère 62 ans, à l'Hôtel-Dieu, f. 4 h.

Troisième arrondissement. — Veuve Bonnet, née Delorge, s. p., 57 ans, rue de la Buire, 14, f. 6 h. m. — Albert Yannier, 22 jours, rue Foleau, 229, f. 3 h. — Pierre Pontet, tisserand, 40 ans, chemin de Baraban, 11, f. 2 h. — Epouse Botot, née Robier, calottière, 55 ans, rue des Trois-Pierres, 44, f. 4 h.

Quatrième arrondissement. — Louis Pélion, 10 mois, rue Duviard, 79, f. 5 h.

Cinquième arrondissement. — Veuve Arnaudet, s. p., 45 ans, rue du Juge-de-Paix, 22, f. 10 h.

Sixième arrondissement. — Annibal Morillon, 3 ans 1/2, rue Montgolfier, 92, f. midi. — Antoine Blanc, rentier, 77 ans, place Morand, 18, f. 10 h.

MARCHÉ AUX BESTIAUX
A LYON-VAISE. — 22 Septembre 1892

Moutons. — Amenés, 4160 ; vendus, 3140 ; renvoi, 1020. — Prix payés selon qualité : de 135 à 175 fr. les 100 kilos, octroi non compris.

Veaux. — Amenés, 205, tous vendus de 90 à 112 francs les 100 kilos, octroi non compris.

CHEMISERIE TOILERIE
S^{ie} de CHEMISES sans BOUTONS
SEUL SYSTÈME PRATIQUE B^{ie} et MÉDAILLÉ

GAGNOL & CLERC
TROUSSEAUX LINGERIE LAYETTES etc.
42, Rue de l'Hôtel de Ville, LYON
6^e BAISSE DE LOI AU COMPTANT

PULVÉRISATEUR
PERFECTIONNÉ

Construit spécialement en caoutchouc renforcé, pompe indicatrice de la pression, mouvement en haut ou en bas

PRIX COMPLET
12 litres... 25 fr.
14... 30 fr.

HERNIES
Guérison sans opération ni bandage
M^{me} LOUIS
S. r. b. Port-Bois, LYON-GUILLOTIÈRE
Donne méthode à personnes adressant lettres avec timbre pour réponse. Visible à son domicile.

HERNIES, MALADIES DE MATRICE, NERFS

Nouveau Système de dentiers et pièces dentaires, laissant le palais libre et par suite évitant l'inflammation des gencives, (prix très modérés).

CONSULTATIONS : de 9 h. à midi et de 2 h à 5 h. chez M. Duchesne, chirurgien-dentiste, rue de l'Hôtel-de-Ville, 105, Lyon.

Eau dentifrice Duchesne, calme les névralgies dentaires. — Prix du flacon, 2, 3 et 4 fr.

Poudre Magnésienne Duchesne, à base fortifiante, rend les dents blanches et brillantes, indispensable au monde élégant. Prix de la boîte, 2 et 3 fr.

Miel prophylactique Duchesne au tanin et au quinquina, contre les affections de la bouche et des gencives. — Prix 3 et 4 fr.

AGENCE COOK
2, place Bellecour, 2
BILLETTS DIRECTS ET CIRCULAIRES
POUR TOUS LES PAYS

PLANTES D'APPARTEMENTS
Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré pour l'alimentation des plantes à fleurs et feuillage ornemental. La végétation produite par l'usage de cette solution fertilisante est prodigieuse ; non seulement il donne aux plantes un aspect splendide, une floraison et une feuillage étonnantes, mais encore il remet en état les plantes malades ou négligées. Aux fleurs coupées, il donne une longue durée et un éclat incomparable en mettant une pincée de cet engrais dans l'eau.

Prix de la boîte avec notice : 1 fr. 25.
Dépôt général AUX PETITS DOCKS DU COMMERCE, 12, rue Confort, Lyon.

A FAÇON
Chapeaux et Capotes, Bonnets et Coiffures, deuil, etc. Parures et Soirées, en fantaisies en tous genres, Broderies et Tapisseries. — Prix réduits.
Rue de la République, 81, au fond de la 1^{re} cour, à gauche, au 4^{me}.

V. VERMOREL
Constructeur à Villefranche

552 PREMIERS PRIX ET MÉDAILLES
PERFOINÉS
VENTE Avec Garantie
FOULOIRS
à Vendange

ALAMBICS, CHARRUES VIGNERONNES
Tarif envoyé franco

Le Gérant :
JOSEPH GEILLON.